VOLUME VI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 15 MAI 1918 NUMERO 1

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50

Union Postale - - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et [publi]é par la WEST CANADA [PUB]. CO. LTD. 619 Ave [...] Télephones - - [Garr]y 4264-4265

POUR LA DEFENSE NATIONALE

ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA

Chambre 6, Immeuble Provencher, Saint-Boniface.—Tél. Main 4479

Nous accusons réception des montants reçus, au courant des deux dernières semaines, en priant les donateurs d'agréer nos remerciements.

LORETTE

M. l'abbé J. Dufresne	$15.00
M. Paul Royal, M.D.	6.00
M. E.-J.-R. Arpin	6.00
M. Séraphin Mireault	2.00
M. Wm McDougall	2.00
M. Arsène Mireault	1.50
M. Séraphin Mireault, jr	1.50
M. Joseph Grégoire	2.00
M. François Grégoire	2.00
M. Alphonse Grégoire	2.00
M. Oscar Dugas	2.00
M. Albert Mireault	2.00
M. Avila Desmarais	2.00
M. Odule Ferland	2.00
M. Joseph Landry	2.00
M. Marcel Dupuis	2.00
M. Joseph Dubuc	2.00
M. Médérie Gendron	2.00
M. Henri Bissonnette	2.00
M. Léon Laurin	2.00
M. Arthur Laurin	1.00
M. Léon Marcoux	1.00
M. Ferdinand Rheault	1.00
M. Alfred Dumaine	1.00
M. Pierre Cournoyer	1.00
M. Pierre Ferland	1.00
M. Emile Désorcy	1.00
M. Louis Ferland	1.00
M. Oscar Manaigre	1.00
M. Rosaire Arpin	1.00
Mme Eliza Arpin	1.00
M. Joseph Lecland	1.00
M. Alphonse Marcoux	1.00
M. M.-L. Turcotte	1.00
M. François Mondor	1.00
M. William Lagimodière	1.00
M. Hormisdas Laurin	1.00
M. Albert Dumaine	1.00
M. Armand Laurin	1.00
M. Alex. Laurin	1.00
M. Charles Lavallée	1.00
M. Raymond Johnson	1.00
M. Osman Désorcy	1.00
M. Ovila Bélisle	1.00
M. Emile Gauthier	1.00
M. Eugène Johnson	1.00
M. Alfred Manaigre	1.00
M. Arthur Mireault	$1.00
M. Antonin Johnson	1.00
M. Geo. Roy	1.00
M. Victor Trudeau	1.00
M. Agénor Dubuc	1.00
M. Edmond Dubuc	1.00
M. Eugène Dubuc	1.00
M. Ildas Dugas	1.00
M. Irenée Gendron	1.00
M. Ildège Landry	1.00
M. René Gendron	1.00
M. Marcien Arpin	1.00
M. Léandre Landry	1.00
Total	$100.00

SAINT-CLAUDE

M. C.-J.-H. Arbez	$5.00
Commission scolaire de Saint-Benoit, par M. G. Rebiffe, secrétaire-trésorier	5.00

HAYWOOD

MM. Martin Déquier et A. Picton	$2.00
M. Jean-Louis Picton	5.00

MARIAPOLIS

M. L.-A.-E. Rousseau	$2.00

MORRIS

M. L.-H. Audet	$2.00

BRUXELLES

MM. Louis, François et Jean Hacault	$5.00

SAINTE-AGATHE (Union Point)

M. J. Gratton	$2.00

SAINT-JOSEPH

M. Aug. Nadeau	$1.00

NOTRE-DAME DE LOURDES

M. Jos. Théroux	$1.00

LA BROQUERIE

M. Edouard Charlet	$1.00

SIXIEME ANNEE

Avec le présent numéro la **Liberté** entre dans sa sixième année Cinq années de vie, c'est de prime abord peu: dans la vie d'un journal c'est beaucoup. Ce sont ses années d'enfance, d'essai à vivre. S'il en sort vigoureux, grandi, il peut sereinement envisager l'avenir, assuré de pouvoir accomplir sa tâche. Nous en sommes là. Nous avons vécu cinq ans, grandissant à l'intérieur et à l'extérieur. Et, chose réconfortante, nous avons grandi de façon continue et sans bond: nous sommes une oeuvre lentement édifiée et partant sûrement édifiée. Ce succès nous le devons sans doute au dévouement des collaborateurs à notre oeuvre, mais nous le devons surtout à notre indéfectible fidélité au programme de la première heure. Français et catholiques, écrivions-nous en tête du premier numéro de la **Liberté**. Nous pourrions le répéter aujourd'hui avec la plus absolue certitude de n'y avoir jamais manqué.

Français et catholique, c'est toute notre raison d'être: ce sera toujours notre raison de durer. Et nous durerons pour les combats de la race. Il ne faut pas s'illusionner et croire sincère l'attitude pateline de la majorité anglaise à l'heure actuelle. Nous sommes et serons toujours deux races irrémédiablement distinctes et que nulle force humaine n'a la puissance de fusionner, encore moins de détruire. Nous représentons deux civilisations irréductiblement opposées: civilisation latine et catholique, civilisation anglo-saxonne et protestante. Le conflit entre ces deux civilisations au Canada est vieux d'un siècle et demi. Il se prolongera aussi longtemps que durera ce pays. Qui en oserait douter devant le déprimant spectacle de l'offensive contre le français dans toutes les provinces canadiennes où la majorité croit pouvoir faire fi de la force politique de la minorité?

Luter, c'est vivre, a dit un poète. A ce compte, nous avons la certitude de vivre, de vivre longuement et d'une vie débordante.

C'EST DEFINITIF

Les délégations de fermiers des provinces d'Ontario et de Québec n'ont pu obtenir du gouvernement fédéral l'exemption de leurs fils. Ni leur nombre imposant, — plus de cinq mille, — ni la force de leurs arguments ne semblent avoir fait la moindre impression sur les membres du cabinet fédéral. L'honorable A.-L. Sifton s'est fait le porte-parole du gouvernement. Sans ergoter, avec une brutale franchise dont on ne peut que le féliciter, — car la franchise, quelque brutale qu'elle puisse être, vaut encore mieux que mensonge d'avant l'élection, — il a dit en résumé aux délégués: "Messieurs, toutes vos démarches n'aboutiront à rien: tous vos arguments ne pourront modifier notre attitude. Nous avons dit notre dernier mot." Un peu plus tôt, répondant à l'exposé des requêtes des délégués, le premier ministre lui-même, d'un ton plutôt cassant et qui n'admettait aucune réplique disait rudement aux fermiers qu'ils avaient tort de protester contre la conscription de leurs fils." Ce qu'il faut, et je sais ce dont je parle, ce sont des hommes pour la tranchée". C'était net, catégorique, définitif. Il devenait inutile pour les fermiers d'insister. Ils l'ont compris.

Nous regrettons la décision du gouvernement, mais nous n'en sommes pas surpris. La conscription a été votée par le pays. Que le pays porte toutes les conséquences de son acte.

MORT DU REVEREND PERE LARIVIERE

Le dimanche 5 mai, vers 4 heures 45 du matin, dans la mission de Marieval, Sask., s'éteignait doucement le Père Albert Larivière, O.M.I. Depuis plusieurs années il était miné par la consomption; si parfois il semblait prendre du mieux, ce n'était que temporaire, la terrible maladie a eu finalement raison de lui.

Le Père Albert Larivière était né le 28 septembre 1883, à Saint-Jude, Québec, de François-Xavier Larivière et de Azilda Berthiaume. Après avoir fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe, il entra au noviciat des Pères Oblats à Lachine, en 1905. Son noviciat achevé, il se rendit à Ottawa pour commencer ses études théologiques; mais sa mauvaise santé obligea ses supérieurs à l'envoyer au Manitoba. On espérait que l'air des grandes plaines fortifierait sa poitrine souffrante. Il put, en effet, continuer ses études et le 5 décembre 1911, il était ordonné prêtre par Mgr Langevin dans l'église de Sainte-Marie, à Winnipeg.

Peu après son arrivée dans l'Ouest il avait été envoyé à la mission de Marieval. C'est là que s'est écoulée sa trop courte vie de missionnaire.

On peut résumer l'histoire de sa vie dans ces mots: il fut doux et humble à l'exemple du Divin Maître. Bien que toujours souffrant, jamais il ne fit peser sur les autres les douleurs physiques et morales que lui causaient souvent sa maladie et son inaction forcée. Par vertu plus que par tempérament il témoignait à tous une douceur admirable. Sans recherche de lui-même, il savait s'oublier discrètement, s'occuper activement, et s'acquitter simplement de la tâche imposée, quelque difficile ou rebutante qu'elle fût. C'est que son esprit de foi lui montrait l'immense valeur des moindres actions faites pour Dieu.

La veille de sa mort, se rendant bien compte de son état, il se comparait au voyageur qui aborde au rivage après une journée de labeur, et qui, ayant rangé son canot, se prépare au repos. Avec une douce résignation il exprimait le regret, bien apostolique, que sa journée si peu remplie fut déjà finie. Il reçut la sainte communion après minuit avec des sentiments de confiance et de foi; puis il se mit dans une attitude de repos pour faire son action de grâce; ce fut dans cette attitude que la mort le prit sans secousse, sans lutte.

Il a été assisté à ses derniers moments par son ancien supérieur, le T. R. P. Beys, provincial du Manitoba, et par le R. P. Boyer, supérieur actuel. Les soeurs de Saint-Joseph, qui sont à l'école-pensionnat des Indiens de Marieval, lui ont prodigué leurs soins pendant sa maladie.

L'enterrement a eu lieu dans le cimetière de la mission. Plusieurs de ses frères en religion, ainsi que M. l'abbé Grandbois, représentant de Mgr l'archevêque de Regina, étaient présents. De nombreux Indiens et beaucoup de blancs ont tenu à donner un dernier hommage de respect et de regret sincère à cet humble prêtre qui a passé en faisant le bien sans bruit.—R. I. P.

QUEBEC ET LES AUTRES PROVINCES

Le "Citizen" d'Ottawa se demande si l'opinion anglaise du pays ne devra pas se modifier à l'égard du recrutement dans le Québec, quand elle aura pris connaissance des chiffres dernièrement donnés à la Chambre des Communes sur l'enrôlement volontaire des Canadiens de naissance. Sur un total de 197,473 recrues purement canadiennes, la province de Québec a contribué le nombre important de 50,000.

En 1917, l'Ontario comptait 164,000 enrôlés, dont 118,000 immigrés, laissant une balance de 46,000 natifs canadiens. La province de Québec comptait 42,000 enrôlés dont 25,000 Canadiens français.

Apparemment, l'Ontario, avec 46,000 recrues natives, l'emporte sur Québec de 50 pour cent; mais quand nous réfléchissons:

1o. — Que l'Ontario a 265,176 homems au-dessus de 21 ans, contre Québec 151,038, soit 114,138 de plus;

2o. — Quand nous voyons pour Québec, seulement 135,000 hommes entre 17 et 45 ans dans les villes, quand l'Ontario en a, comme population native, 395,050, ou 200,000 de plus;

3o. — Quand nous voyons que le surplus des hommes sur les femmes est de 75,000 dans l'Ontario et seulement de 20,000 dans Québec;

4o. — Quand nous voyons par le recensement (page 68 du 3me volume) que l'Ontario a 170,789 ouvriers recevant, en 1911, moins de $500 par année, tandis que Québec (page 76) n'en a que 111,-852; ce qui fait qu'une majorité de 34 pour cent d'ouvriers, dans l'Ontario, éprouvent l'alguillon du besoin et ont le sentiment que l'enrôlement améliorera le sort de leur famille; on comprend que, comme facilité d'enrôlement, l'équation entre 46,000 Ontariens et 25,000 Canadiens-français est parfaite. Aucun Canadien de naissance, quelle que soit sa province, n'a le moindre droit de critiquer la province de Québec ou de prétendre que nous n'avons pas enrôlé une proportion aussi grande que tout autre groupe de Canadiens de naissance.

"Le sol des Flandres et du nord de la France a été imprégné du sang des Canadiens-français qui y ont donné leur vie pour la cause des alliés. En ce moment même, nos compatriotes combattent et y meurent, toujours pour la même cause.

"La douleur, le deuil et l'angoisse sont venus s'asseoir à plus d'un de nos foyers. Il ne faut pas qu'on vienne y ajouter l'insulte en accusant les Canadiens-français de ne pas avoir fait leur devoir. Ils l'ont fait leur devoir, avec générosité et héroïsme, et avec plus de mérite que bien d'autres. Tous les autres se battent pour leur pays, pour leur sol, pour leur famille, pour leurs intérêts, pour leur patrie. Les Canadiens-français seuls se battent exclusivement pour une idée dégagée de tout intérêt personnel.

"Ils ne connaissent pas d'autre patrie que le Canada, et pourtant, ils vont se battre et mourir à trois mille milles de la terre canadienne.

"Réfléchissons, et rappelons-nous que c'est dans les cimetières que prend racine une race, que c'est là que palpite le coeur d'un peuple fidèle au culte du souvenir. Or, nos pères à nous sont nés et morts ici: ils dorment leur dernier sommeil dans la terre canadienne, où sont couchés nos ancêtres depuis près de quatre siècles. Quelle autre race en ce pays peut en dire autant?" — **L.-J. Gauthier,** député de Saint-Hyacinthe-Rouville.

NOTES ET COMMENTAIRES

"Fair Play."

Le **Windsor Record** note que les journaux d'Ontario qui donnent de copieux détails sur un jeune homme de Sarnia, Ontario, d'origine canadienne-française, qui aurait tenté de se soustraire au service militaire, avaient le verbe beaucoup moins haut quand il s'est agi de Whissel, blessant à mort à coups de revolver le policier McLeod, qui voulait l'arrêter.

Que dirait le **Windsor Record** s'il savait que nos quotidiens anglais de Winnipeg ont fait de Whissel un Canadien-français? Ca sonnait, voyez-vous, une rudement belle note dans le concert de calomnies contre notre race.

Il avoue.

"Il n'y a pas eu plus d'exemptions dans la province de Québec que dans certaines autres provinces." — Dr Blake, député de Winnipeg-Nord.

• • •

Brrrr.

Il y a 87 classes de français, comptant en moyenne chacune 27 élèves, au camp Custer, à Battle Creek, Michigan.

• • •

L'enregistrement.

Il aura tout probablement lieu le 22 juin prochain. Tous, hommes et femmes, devront faire connaître leur occupation actuelle et leur goût pour un autre emploi. Ceux qui ne se conformeront pas à cette loi seront passibles de sévères sanctions. Outre l'amende et la prison, ils seront privés d'une partie de leurs droits de citoyens canadiens.

• • •

On ne badine pas.

C'est le cas, du moins quant à la conduite du gouvernement à Ottawa dans les cas d'infractions aux règlements concernant les restaurants. Des messieurs qui ont servi, ces jours derniers, des mets prohibés, ont été condamnés à payer une amende de $100.

Ca rogne les profits.

• • •

Partout le même résultat.

Hull bénéficie déjà des résultats de la prohibition. Le nombre quotidien des comparutions devant le magistrat s'est abaissé de cinquante pour cent. Ajoutons à cela les bénéfices économiques.

• • •

Insaisissable.

Il se publie en Belgique conquise un vigoureux journal appelé la **Libre Belgique.** Depuis bientôt trois ans, il daube et ridiculise l'envahisseur; il se rit de la censure allemande et la tourne en ridicule. On comprendra facilement que les envahisseurs allemands n'ont rien épargné pour mettre la main sur les éditeurs de ce journal. Ils ont récemment cru y parvenir, et trois prêtres ont pris le chemin de la prison. Et la **Libre Belgique** continue à paraître, toujours aussi moqueuse et satirique.

• • •

Ce sont des célibataires.

Les célibataires qui avaient 20, 21, 22 ans au moment de leur enregistrement l'automne dernier et qui se sont mariés depuis, après avoir obtenu leur exemption, ne cessent pas d'être des célibataires aux yeux du gouvernement. Les nouveaux amendements à la loi militaire s'appliquent à eux absolument comme s'ils ne s'étaient pas mariés.

• • •

Le coût de la vie.

De 1914 à 1917, le coût de la vie n'a augmenté en Australie que de 9%, tandis qu'aux Etats-Unis il augmentait de 25% et au Canada de 44%.

• • •

Déficit de vivres.

"Depuis le 1er février 1917, au delà d'un million de tonntes de provisions ont été détruites, par suite du torpillage de nombreux vaisseaux. M. David Lubin, représentant des Etats-Unis, à l'Institut international d'Agriculture, vient de faire un rapport officiel à Washingon, où il dit qu'au 31 mars dernier, il manquait 150,000,-000 de boisseaux de grain pour les besoins du monde entier, jusqu'en août 1917."

"Le 10 avril, le chef de la maison Armour et compagnie, déclarait que les Etats-Unis allaient rapidement à une catastrophe si le gouvernement ne prenait pas des mesures immédiates pour conserver les provisions. La famine, continue la circulaire, s'étend de plus en plus chaque jour par tout le monde. Dans l'Ontario, on a cultivé 365,000 acres de moins et la récolte de grain de toutes sortes, est diminuée de 27,141,615 boisseaux, tandis que la récolte de légumes est moindre de 21,458,902 boisseaux. Le déficit des provisions dans le monde entier est tel qu'il y a pour le Canada un grand danger d'en manquer, et, en supposant même une augmentation considérable de production, il est impossible de nous attendre à ce que la situation s'améliore. — Jules-Edouard Provost, aux Communes.

• • •

La famine.

La France n'a produit en 1917 que 47 pour cent de sa récolte normale de blé et de pommes de terre; elle manque avec l'Italie de blé, de farine, de matières grasses. L'Angleterre n'est guère dans une meilleure situation, car si elle reçoit plus qu'elles de quoi manger, elle doit partager avec elles; elle n'a que 55 p. 100 de ses rations d'avant-guerre. — Dr Robertson, expert en matières agricoles.

• • •

Sans le travail des hommes.

La superficie ensemencée, en France, qui était en 1913 de 12,-580,465 hectares, n'a été en 1917 que de 8,970,820; les récoltes totales de la France qui dépassaient en 1913 163,388,000 quintaux n'ont été en 1917 que de 90,174,-140 quintaux.

Cela revient à dire que, malgré le travail admirable de ses femmes, de ses enfants et de ses vieillards, le sol de France n'a donné en 1917 que 55 p. 100 de son rendement total de 1913.

• • •

La conscription en face de cela.

"L'Alberta demande 6,000 hommes pour les semailles et encore 7,000 pour les moissons; la Saskatchewan, 10,000 pour les semailles et 15,000 pour les moissons; le Manitoba, 7,000 pour les semailles et 10,000 pour les moissons; l'Ontario, 7,500 pour les semailles et 12,500 pour les foins et les récoltes, de plus 15,000 garçons et 5,000 femmes; Québec a besoin de plusieurs milliers d'hommes; le Nouveau-Brunswick, environ 2,000; la Nouvelle-Ecosse, 2,500; l'île du Prince-Edouard et la Colombie-Britannique, quoique moins privées que les autres provinces, manquent de bras."—Rapport officiel du ministère de l'Agriculture.

• • •

Québec est-il isolé?

Non, répond M. Jules-Edouard Prévost, député de Terrebonne. Chiffres à l'appui, il le démontre d'irréfutable façon. Jugez:

La province de Québec n'est pas seule à désapprouver la politique du gouvernement, elle n'est pas isolée dans son opposition, au gouvernement, prétendu unioniste, qui a semé la division dans nos rangs. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'étudier le vote de la dernière élection.

D'après les chiffres officiels, le Gouvernement unioniste a une majorité de 71 sièges dans cette Chambre, puisqu'il compte 153 députés et l'opposition 82.

L'ensemble du vote par province, ainsi que la répartition des votes dans l'ensemble du Canada, ne justifie pas l'extravagante majorité du gouvernement unioniste à la Chambre. En effet, le vote total des civils et des militaires, a été pour le gouvernement de 1,-057,793, et pour l'opposition, de 763,371.

Mais ces chiffres ne tiennent pas compte des élections par acclamation (17, dans la province de Québec seule). Prenant le chiffre des votes obtenus par l'opposition dans les 48 comtés où il y a eu lutte dans la province de Québec, et où l'opposition a été victorieuse, pour établir une moyenne, on trouve qu'il faudrait ajouter près de 70,000 votes au chiffre total de l'opposition, si on veut établir la vraie relation entre les deux partis dans l'ensemble du Dominion.

Si bien que la répartition totale serait de 800,000 pour l'opposition contre 1,000,000 votes pour le gouvernement.

Cette constatation est importante, pour démontrer que l'opposition, au parlement, n'est pas limitée au groupe de la province de Québec.

Il est vrai que sur 82 oppositionnistes, la province de Québec en compte 62, ce qui ne laisse que 20 sièges en dehors de notre province, mais l'examen du vote révèle que dans l'ensemble du pays, le groupe libéral représente un chiffre considérable d'électeurs, soit, en dehors de la province de Québec: 519,940 électeurs.

Ainsi, dans l'Ontario, l'opposition ne détient que 8 sièges, avec un vote de 269,093 voix; alors que le gouvernement a 74 sièges, avec un vote de 515,140 voix.

C'est-à-dire, qu'avec un vote considérablement moindre que le double du vote donné à l'opposition, le gouvernement a quand même en Chambre, pour l'Ontario, un nombre de sièges dont la proportion est de 9 à 1. La proportion réelle des votes obtenus par l'opposition dans l'Ontario, se chiffre à 34 pour cent du vote total de cette province, ce qui, normalement, devrait lui donner 28 sièges et elle n'en a que 8.

Dans les provinces de l'Ouest, le vote total obtenu par le gouvernement est de 346,935 et par l'opposition de 153,568. La proportion du vote de l'opposition dans l'ensemble des quatre provinces de l'Ouest et du Yukon est donc de 31 pour cent du vote total enregistré; cependant, sur les 57 sièges que compte la représentation de ces provinces, l'opposition n'en a que 2, alors que la proportion exacte conforme au nombre de votes obtenus par l'opposition, devrait lui donner 17 sièges.

Dans la Nouvelle-Ecosse, la contradiction est encore plus évidente. Le gouvernement y a obtenu 51,684 voix et l'opposition 51,305. Pourtant, le gouvernement détient 12 sièges contre les libéraux 4. Les libéraux n'ont eu que 379 votes de moins que les conservateurs, et ils n'ont que 4 sièges quand les conservateurs en détiennent 12. En Saskatchewan, où cependant aucun candidat libéral n'a été élu, les candidats libéraux ont reçu 33,500 voix, soit presque un tiers du total; les conservateurs en ont décroché 81,420 voix.

La province de l'Alberta n'a envoyé qu'un seul libéral. Cependant, les candidats libéraux ont obtenu 49,920 voix, tandis que les candidats du gouvernement en ont reçu 74,974.

En Colombie-Anglaise, la moitié des voix a été déposée en faveur des candidats libéraux, et cependant aucun d'eux n'a été élu.

Il faut conclure non seulement que notre mode de représentation est injuste, mais aussi, ce qui est d'une immédiate importance dans les circonstances, — que très très fausses sont les prétentions de ceux qui poursuivent une campagne de reproches et d'accusations contre la province de Québec en voulant faire croire que l'opposition au Gouvernement unioniste se limite exclusivement dans la province de Québec.

La majorité du Gouvernement à la Chambre est anormale et ne représente nullement la véritable répartition de l'opinion dans le Canada.

Je répète que la province de Québec n'est pas isolée. Le groupe oppositionniste de cette Chambre, tout en se recrutant surtout dans la province de Québec, représente ici l'opinion de 800,000 électeurs canadiens, dont 519,940 se trouvent en dehors de la province de Québec. Or, ce chiffre de 519,-940 voix c'est la moitié du vote total enregistré dans tout le Dominion pour le Gouvernement.

Mettant de côté l'Ontario et le Québec, on constate que le résultat du vote dans le reste du Dominion se répartit comme suit: pour le Gouvernement 466,639, pour l'opposition 250,847. Le pourcentage proportionné du vote de l'opposition est donc de 40 p. 100 du vote total.

Prenons maintenant les résultats du vote civil seul dans tout le Canada. Sur l'ensemble du vote civil, la majorité absolue du Gouvernement n'est que de 97,095 voix, sans tenir compte des 70,000 voix que représentent les 17 élections par acclamation dans Québec.

Autrement dit, sur un total de 1,586,793 voix enregistrées, l'opposition a obtenu 744,849, soit 47 p. 100 du vote civil enrégistré.

Le groupe oppositionniste peut donc et doit parler haut et ferme dans cette Chambre, la province de Québec n'est donc pas isolée dans l'ensemble du Canada. Elle représente la véritable opinion canadienne qu'on a voulu baillonner et qu'on a réussi à étouffer par la loi perfide des élections en temps de guerre."

M. Georges Parent, député de Québec-ouest, a demandé au gouvernement s'il avait l'intention d'ignorer la loi du Service Militaire et d'appeler sous les drapeaux plus de cent mille hommes. Le premier ministre a répondu que non.

LE COIN DES DAMES

LE précepte de la charité gravé par Dieu sur une table de pierre, et dont l'enseignement nous est venu plus tard par son Divin Fils lui-même qui, en mourant pour les hommes, a donné la plus grande marque d'amour qui se puisse imaginer, a donc été de tout temps une stricte obligation pour les chrétiens. Mais il semble que jamais époque ne fut plus propice à le mettre en pratique que celle où nous vivons, car chaque jour davantage la misère resserre ses rangs. Et comment faire la charité? Ce n'est pas à moi de vous le dire: elle peut s'exercer en une infinité de manières. A partir de celui qui donne un verre d'eau au nom de Jésus-Christ, jusqu'au missionnaire des contrées lointaines qui se voue uniquement au salut des infidèles, et ce, au péril de sa vie, il y a marge pour tous les genres de bienfaits, et de mérites les accompagnant, proportionnés à la bonne volonté de chacun, et aux aptitudes que Dieu a mises dans chaque individu, pour accomplir ce commandement d'amour.

C'est dire que tous nous pouvons faire notre part de bonnes oeuvres dans quelque milieu que nous soyons. Sans m'arrêter au rôle sublime du prêtre, appelé "second Christ", qui porte de par le monde l'étincelle de la foi; sans appuyer sur la noble et vaillante mission des femmes qui se dévouent au soin des malades, à l'enseignement de la jeunesse ou à la garde de l'enfance, — vocations qui exigent l'appel de Dieu, — je passe à ce qui est à la portée de tous pour soulager l'infortune où qu'elle se trouve et sous quelque forme qu'elle se présente. Donner de son avoir, aider le pauvre dans le gain de son pain, savoir se priver du superflu pour améliorer le sort du miséreux, c'est la forme la plus commune, je pense, de faire la charité. Sous ce rapport, ceux qui s'occupent d'oeuvres de bienfaisance dans notre ville disent combien consolante est la générosité de tous. Et ils sont surpris de ce qu'elle parte souvent des plus humbles foyers...

Donner, c'est un si grand bonheur! Et puis, il n'est pas nécessaire de s'en tenir au don exclusif de l'argent. Oh! amies, vous qui suivez un peu beaucoup les caprices de la mode qui devient de plus en plus exigeante, n'oubliez pas de faire des heureux en donnant les robes délaissées qui seraient encore de la plus grande utilité pour les infortunés. C'est à la saison des grands ménages ou encore des déménagements qu'on découvre maintes choses qu'on entasse, et pourquoi?...

Travaillons encore pour les petits enfants pauvres. Le bonheur éprouvé à grossir, d'un de ces jolis riens, souvent dispendieux, la layette d'une amie qui attend un petit ange ne doit-elle pas nous faire penser à la joie que ressentiraient certaines pauvresses, si elles recevaient seulement un simple morceau de flanelle pour réchauffer les membres frêles et tremblants du nouveau-né qu'elles tiennent dans leurs bras?

Enfin, à défaut d'or donnons de notre coeur. Il est des êtres rayonnants dont un sourire, une bonne parole, quelques rayons de la paix qui les anime, communiqués à ceux qui souffrent valent plus que des millions parfois et suffisent pour relever une âme défaillante.

Et c'est là quelques moyens entre mille, et bien mal indiqués, de semer du bonheur sur sa route. Ne suffirait-il pas d'y penser, en s'oubliant soi-même?...

JACQUELINE DES ERABLES.

9 mai 1918.

UN PORTRAIT

Un portrait, c'est l'absence
Des amis qu'on voudrait embrasser.
Et par leur ressemblance
On peut voir devant soi le passé se dresser.

C'est aussi leur présence,
Puisqu'avec eux, ainsi, l'on peut toujours passer
Un moment d'existence,
Puisque c'est voir encore que de pouvoir penser.

Aujourd'hui cette image,
Sur la rive du temps vif et toujours coulant,
Est un peu de moi-même au passé rappelant;

Sur le même rivage
Quand nous aurons passé, ce moment d'un jour
Ne sera malgré nous que ruine à son tour.

L'abbé Georges JONCAS.

L'ABONNE

L'oncle Jean conduisait un monsieur de la ville à la paroisse voisine.

Ce devait être quelque personnage, et dans tous les cas un bon chrétien: arrivé la veille au soir, il était descendu au presbytère; et, le matin, — on était au dimanche — il avait entendu la messe. Après dîner, monsieur le Curé avait prié l'oncle Jean, en sa qualité de marguillier en charge, de mener l'étranger, dans sa voiture neuve, chez un confrère voisin.

L'oncle Jean n'était pas autrement informé, et il aurait bien aimé à savoir quel était ce paroissien et de quel bois il se chauffait. Aussi s'était-il promis qu'avant d'avoir fait un mille il en saurait plus long.

Le voyageur n'était cependant pas causeur au gré de l'oncle Jean. Celui-ci eut beau parler, questionner délicatement, donner au monsieur les meilleures chances de dire qui il était, d'où il venait, quelle était sa profession, et pourquoi il visitait de la sorte les curés, il n'apprit à peu près rien. L'étranger ne répondait pas, ou répondait vaguement, éludait les questions trop directes, refusait en somme les avances les plus polies de mon oncle.

C'était vexant.

De plus, l'oncle Jean s'aperçut que le voyageur s'amusait de sa curiosité, pourtant bien légitime, et avait un petit air narquois fort déplaisant. "Veut-il rire de moi?" se demandait l'oncle Jean avec humeur.

Pis encore: le monsieur se permettait, chemin faisant, de critiquer ceci, de critiquer cela... Par exemple, quand ils arrivèrent au pont de péage jeté sur la rivière, le monsieur trouva mauvais que ce ne fût pas un pont de fer. Sans rien répondre, l'oncle Jean arrêta son cheval devant la loge du gardien, sortit sa bourse et paya consciencieusement six sous, trois pour aller, trois pour revenir. Là-dessus, l'autre fit remarquer que, chez lui, on n'était pas de la sorte retardé au pont de péage.

— Nous nous abonnons, expliqua-t-il; c'est-à-dire que nous payons une fois pour toute l'année; dès lors nous sommes abonnés au pont, et nous passons sans arrêter. C'est plus commode.

— Marche le Blond! fit l'oncle Jean, en allongeant un coup de fouet à son cheval.

"Ce particulier-là s'imagine peut-être qu'il va m'en remontrer! pensa-t-il... Un homme qui ne veut pas même dire ce qu'il fait pour gagner sa vie!... En voilà un secret! C'est comme si j'avais honte, moi, de dire que je suis un habitant. Ces gens de la ville, ça ne sait seulement pas parler avec le monde. Qu'il le garde, son secret!... Je ne dis plus un mot."

Et tout haut:

— Marche, le Blond!

* * *

Un peu plus loin, il y a, au bord du chemin, une grande croix de bois, une de ces croix élevées par la piété des fidèles, et qui bénissent nos campagnes; devant elles, les femmes se signent, les hommes saluent.

En passant, l'oncle Jean souleva respectueusement son chapeau... Du coin de l'oeil, il crut voir que l'étranger n'avait pas salué!

En effet, le citadin, qui avait peu voyagé dans nos campagnes et ne connaissait pas cette belle coutume, admirait le paysage et n'avait pas aperçu l'humble calvaire, ou n'avait pas pensé à lever son chapeau.

"Voilà qui est curieux, se dit mon oncle. Il n'a pourtant pas l'air d'un hérétique: il est allé à la messe, il a dîné au presbytère. Et il n'a pas salué la Croix!... Je n'aurais jamais cru ça d'un chrétien qui se respecte. Ah! ces gens de la ville!..."

Apparemment soulagé de n'avoir plus à subir l'interrogatoire de l'oncle Jean, le voyageur jouissait de la promenade, examinait les fermes, les champs, les bois, sans se douter du trouble qu'il venait de jeter dans l'âme de l'oncle Jean.

Celui-ci pensait encore: "Faut pourtant pas juger trop vite. Je me suis peut-être trompé. Je vais le surveiller, pour voir, en arrivant à la Croix de Beauséjour."

* * *

La Croix de Beauséjour est à cinq milles de la rivière. Ils franchirent cette distance sans que la conversation reprît.

— Marche, le Blond! disait seulement mon oncle de temps en temps.

Mais voici la Croix!

L'oncle Jean lève son chapeau, en tenant l'oeil sur le monsieur. Ce dernier, qui regarde d'un autre côté, ne salue pas plus la Croix de Beauséjour qu'il n'a fait la première.

— Marche donc, le Blond!

Un tel coup de fouet cingle les flancs du Blond, que, surprise, la bête part soudain comme l'éclair et ne ralentit son allure qu'en approchant du village.

Alors, l'oncle, qui depuis le pont n'avait pas dit un mot à son compagnon, se tourne lentement vers lui, et le regardant bien en face:

— Monsieur, dit-il, ça vous offusquerait-il si je vous disais un petit mot de remarque?

— Nullement, mon brave.

— Eh! bien, monsieur, ça n'est pas de mes aaffires, mais je trouve que vous êtes un peu trop abonné aux Croix du chemin!

Adjutor Rivard.

"Chez nos gens."

PENSEES CHOISIES

Les véritables amis, ceux qui sont constants et ne se trahissent jamais, ne se rencontrent que dans un coeur pur, où habite la paix de Dieu, dans une âme habituée à méditer sur nos misères, c'est en elle qu'on peut trouver cette sympathie et cette délicate générosité qui soulagent et soutiennent dans les épreuves.

Eugénie de Guérin.

* * *

Si vous souffrez plus qu'un autre des choses de la terre, c'est qu'une grande âme doit contenir plus de larmes qu'une petite.

Bossuet.

* * *

La sincérité est un don aussi rare que l'intelligence et la beauté: on ne saurait, sans injustice, l'exiger de tous.

RECETTES

Sandwiches aux olives

Mélangez la chair des olives hachée menu avec de la mayonnaise, puis étendez sur du pain blanc non beurré mais coupé bien mince

* * *

Sandwiches de salade aux noix

Broyez des noix de Grenoble anglaise, ou des noix du Brésil, dans la machine à hacher la viande. Mélangez avec une égale quantité de céleri haché très fin, puis ajoutez une mayonnaise faite avec beaucoup de jus de citron. Coupez en tranches bien minces du pain blanc beurré, mettez-y une feuille de laitue fraîche, puis masquez avec votre mélange de noix et de céleri. Recouvrez avec une tranche de pain, et servez immédiatement.

* * *

Sandwiches au fromage

A 2 cuillerées à table de beurre fondu ajoutez $1\frac{1}{2}$ cuillerée à table de farine dans une demie chopine de lait. Faites cuire en pâte épaisse. Retirez du feu, et ajoutez paprika et sel au goût, puis $\frac{1}{4}$ cuillerée de moutarde française. Travaillez-y une grande tasse de fromage râpé.

FIN DU MONDE

La guerre qui soulève les nations les unes contre les autres depuis bientôt quatre ans, donne l'impression de la fin du monde. Les morts innombrables, les ruines, l'effondrement des empires; la mise en scène des inventions les plus extraordinaires; l'état d'esprit chez ceux qui gouvernent les pays belligérants, tout cela se confond avec les signes avant-coureurs de cette catastrophe, que les saints livres énumèrent Comment ne pas remarquer la concordance des ambitions palestiniennes des Juifs, les grands mots de "Société des Nations" lancés par les entrepreneurs de la reconstruction mondiale et la prise de Jérusalem? Surtout l'impuissance ou les hommes sont, de prévoir l'issue de ce conflit universel, les pousse à dire: "Mais c'est la fin du monde."

J'ai, pour ma part, entendu cette réflexion cent fois pour une. Les personnes pieuses mais crédules, ne sont pas les seules à la faire. Des hommes instruits, rompus à l'observation des faits passés et présents, qui ne s'abandonnent pas aux impressions, se surprennent à la croire et à en parler. Les âmes évidemment travaillent dans cette orientation et quelques-unes finissent par acquérir un sens mystique de cette guerre. "Depuis la fin de l'ancien Régime, la France fait son chemin de croix, écrit Emile Baumann, dans *La Paix du septième jour*; elle n'est pas au bout de la montée, mais entre chaque station, elle jette derrière son dos une loque de ses erreurs ignomineuses; quelque chose, au fond d'elle-même se convertit." C'est l'expiation qui continue.

Baumann, encore plus attentif, à ce qui se passe, discerne des signes caractéristiques: l'apostasie des peuples en tant que peuples et la réintégration des Juifs en Palestine.

Scrutant l'avenir à travers de ce qui est, il écrit: "Il ne faut pas s'imaginer que les paraphes étant mis au bas des traités de paix, tout sera conclu. Le malaise commun pèsera plus après qu'avant. Le socialisme d'Etat aura partout affermi ses positions; il dominera en despote intraitable. Une seule forteresse, l'Eglise, restera debout, plus haut que lui; logiquement, il jettera les masses sur elle afin de la culbuter. Jusqu'où Dieu le laissera faire, c'est l'inconnu. Mais, si le désordre général persiste, pouvons-nous supposer que les châtiments cesseront? On ne se moque pas du sang des morts."

Ne peut-on pas entrevoir la conversion au christianisme des Juifs revenus à Jérusalem, l'arrivée de l'Antéchrist, sa domination universelle, ses succès contre l'Eglise, son dernier effort contre Dieu et enfin la catastrophe finale dans laquelle il s'abimera? Ces événements, annoncés par les divines Ecritures, seront le prélude immédiat de la fin des temps et du retour glorieux de Jésus-Christ. M. Emile Baumann, après beaucoup d'autres, imagine et décrit les scènes qui se dérouleront alors. Il ne sera pas le dernier à tenter cet exercice.

Voilà longtemps que les chrétiens mis en éveil par les paroles du Seigneur et par les événements, ont cru son retour prochain; ils ont découverts à maintes reprises les signes indubitables de la fin du monde. L'Antéchrist lui-même, était né, disaient-ils. Ce fut le cas de saint Martin, saint Grégoire le Grand et et saint Vincent Ferrier qui prêchèrent l'imminence de l'agonie universelle: les événements leur donnèrent autant de raison de le faire qu'à nous. Cependant le monde continue à travers les bouleversements, les ruines et les renaissances. Il finira néanmoins, en dépit de la foi brutale de ceux qui le gratifient des attributs divins, l'éternité par exemple. Mais quand finira-t-il? Dieu est seul à connaître le jour et l'heure. Cette déclaration évangélique, appuyée par une expérience plusieurs fois séculaire, nous impose une extrême réserve.

Que penser alors de ces événements extraordinaires et des rapprochements bibliques qui se font dans les esprits à leur occasion? Leur caractère providentiel est incontestable; il y a des uns aux autres un lien mystérieux. Par eux, le monde va au terme que le Seigneur lui a fixé. Mais, avant de l'atteindre, il subit des bouleversements, qui ont tout l'air d'une agonie définitive. On eut avec l'effondrement de l'empire romain et les invasions barbares ce spectacle angoissant; il se prolongea pendant deux siècles. On le vit se renouveler au IXe et Xe siècle avec les assauts que les Normands et les Musulmans donnèrent de tous côtés à l'empire des Carlovingiens, qui ne put tenir. Il en fut de même à l'époque de la guerre de Cent ans et des guerres de religion; les guerres européennes de la Révolution et du premier Empire produisirent une impression semblable. Après coup, on prend volontiers ces bouleversemenas gigantesques de l'histoire pour des répétitions de sa fin, auquel la Providence soumet le monde Combien de fois les renouvellera-t-elle encore? Nul n'est autorisé à le dire. Dans tous les cas, les événements dont nous sommes les témoins sont la plus solennell des répétitions générales qui aient eu lieu. Elle prépare, sans nul doute, la fin d'un monde ou d'une civilisation, ce qui revient au même.

Ce pessimisme n'a rien de décourageant: après avoir tout perdu, les hommes recommenceront. Ils ont eu à le faire tant de fois!

Dom Besse.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

LE SAINT JOUR DE LA PENTECOTE

(S. Jean, XIV, 23-31)

En ce temps-là, Jésus-Christ dit
à ses disciples: Si quelqu'un m'ai-
me, il gardera ma parole, et mon
Père l'aimera, et nous viendrons à
lui, et nous ferons en lui notre de-
meure. Celui qui ne m'aime pas
ne garde pas mes paroles; et la
parole que vous avez entendue
n'est pas de moi, mais du Père qui
m'a envoyé. Je vous ai dit ces
choses pendant que je demeurais
avec vous; mais le Consolateur,
l'Esprit-Saint, que mon Père en-
verra en mon nom, vous enseigne-
ra toutes choses et vous fera sou-
venir de tout ce que je vous ai dit.
Je vous laisse la paix, je vous don-
ne ma paix; je ne vous la donne
pas comme le monde la donne. Que
votre coeur ne se trouble point,
qu'il ne craigne pas. Vous m'a-
vez entendu dire: Je m'en vais, et
je reviens à vous. Si vous m'ai-
miez mieux, vous réjouiriez de ce
que je vais à mon Père, car mon
Père est plus grand que moi. Je
vous le dis maintenant avant que
la chose arrive, afin que vous
croyiez quand elle sera arrivée.
Je ne m'entretiendrai pas plus
longtemps avec vous; car voilà le
prince de ce monde qui va venir,
quoiqu'il n'ait aucun droit sur
moi. Mais afin que le monde con-
naisse que j'aime mon Père et que
je fais ce que mon Père m'a or-
donné.

C'EST CA MON PLAN MONSIEUR!

On n'y vivait pas richement; non certes! La maison, grande comme la main, n'avait que deux pièces en bas; au-dessus était le grenier, où, chaque soir, après la prière, les sept garçons grimpaient par une échelle comme des écureuils, pour y dormir d'un sommeil de plomb. Les petites, il y en avait six, couchaient dans la cuisine, pendant que le dernier, encore au berceau, logeait dans la chambre des parents.

Non, on n'y était pas riche, chez mon oncle Michel, mais on y vivait heureux, content; c'était l'essentiel, et cela se voyait à toutes ces figures rougeaudes, à ces yeux vifs, ardents, qui vous regardaient bien en face, avec un sourire confiant.

C'est aux heures des repas qu'il fallait voir tout ce petit monde rangé autour de la grande table. Si grande qu'elle fût, on avait dû l'allonger, quand Justin, le dixième, fut assez haut pour s'y asseoir.

Le père, placé à l'une des extrémités, dirigeait la manoeuvre. D'un coup de main habile, il tranchait le pain, le bon pain de campagne, solide comme les mains qui l'ont pétri, et vlan! la tranche volait dans l'espace pour atteindre les petites menottes déjà habituées à ce jeu et c'était, à chaque maladresse, de joyeuses fusées de rires.

Oh! n'allez pas vous scandaliser devant ce manège: chez mon oncle, on ne mangeait pas peut-être d'après toutes les règles de l'étiquette, mais on y allait avec entrain et bonne humeur.

Et, s'il s'en mangeait du pain, s'il s'en mangeait!... Et je ne dis rien des tranches de lard qui étaient en honneur et servaient tous les jours de seconde pièce de résistance.

Quant au dessert, habituellement on s'en passait; mais aux jours de fête, la mère sortait précieusement de l'armoire quelque surprise et faisait à chacun sa part, une petite part, car, disait-elle, ça coûtait très cher! Et d'ailleurs il en aurait fallu une tonne pour rassasier tout ce bataillon. Mais la grande raison, mon oncle la donnait à sa femme: "Il ne faut pas les gâter, vois-tu, c'est du solide qu'il leur faut!"

Or, ce petit monde ne fréquentait pas l'école. Que voulez-vous, elle était si loin, si loin... à l'autre bout du rang; et puis on était pauvre, et pensez donc à ce que cela aurait coûté! Il aurait fallu habiller les enfants à neuf, tandis qu'à la maison, pas n'était besoin d'être si bien vêtu. On gambadait nu-pieds tout l'été; une chemise de toile et un pantalon retenu par une bretelle antique passée sur l'épaule droit faisaient l'affaire. C'était économique, hygiénique et ça ne coûtait pas cher.

Tout de même, pas d'école, c'était déplorable. Or la mère avait un brin d'instruction; elle communiqua toute sa science à l'aînée de ses filles, une bambine de treize ans, mais qui prenait son rôle au sérieux. Elle lui apprit à écrire, à compter assez bien, non pas pour décrocher un diplôme modèle, mais pour enseigner l'**abc** aux autres petits, et même pour tenir les comptes du papa et faire ses calculs.

Mon oncle insista surtout sur le catéchisme. Lui-même, le soir, après sa journée faite, y voyait:

— "Quand on sait bien son catéchisme, répétait-il, on sait ce que l'on fait, on sait où l'on va!"

Et les enfants le savaient. Quand ils **marchèrent** au catéchisme, ils étonnèrent leurs compagnons et même M. le curé, par leur connaissance de la religion... et, pendant sept ans de suite, il y eut des petits Michel qui **marchèrent** au catéchisme.

Et le soir, quand le petit rentrait avec une image ou une médaille, récompense de son savoir, fallait voir si les parents étaient fiers!

Les enfants grandirent. L'aîné allait avoir dix-neuf ans et promettait, comme ses frères d'ailleurs, de ne pas lésiner à l'ouvrage, quand un monsieur et sa dame, en villégiature dans la paroisse, prirent mon oncle en pitié; sa pauvreté, la peine qu'il se donnait pour élever ses quatorze enfants, les avaient émus. Ils voulurent lui venir en aide. Pensez donc, quatorze enfants, pour un homme obligé de travailler à la journée! Ils vinrent donc lui offrir leurs services, s'attendant à être reçus à bras ouverts:

— "M. Michel, si je vous demandais de nous laisser un de vos garçons et une de vos filles..."

— "Pour quelques jours? pas de refus: c'est pour votre jardin, je suppose? Mais il faudra qu'ils reviennent ici, chaque soir, à sept heures..."

— "Non, ce serait pour plus longtemps: votre famille est bien nombreuse... et nous avons justement besoin d'un "engagé" et d'une servante pour notre maison en ville..."

— "Hein! engagé!... servante!... en ville?... un de mes garçons!... ma fille!.. mais, voyons, monsieur, voyons, pour qui me prenez-vous?"

— "Mais votre famille est bien nombreuse... vous avez tant de misère à gagner votre vie, que..."

— "Est-ce une raison pour me débarrasser de mes enfants?.... crèvent-ils de faim mes enfants?"

— "Oh! non, nous voulions vous rendre service..."

— "Me rendre service! mais, mon cher monsieur, ce serait le plus mauvais service que vous pourriez nous rendre;... sans nos enfants, où serait la joie, où serait la tranquillité pour eux et pour nous? Mon garçon engagé! Ma fille, servante! Monsieur, jamais mes filles seront servantes; ce n'est pas par orgueil que je vous dis ça, car il y a mérite à servir les autres; mais mes filles seraient trop exposées: sur cent servantes arrachées des campagnes, combien y en a-t-il qui font des bêtises... et des bêtises bêtes?"

Le monsieur ne se compta pas pour battu. Les enfants de mon oncle étaient charmants; il voulut les avoir au moins durant la saison d'été. En automne, lors du retour en ville, le père aurait peut-être changé d'idée... et les enfants insisteraient eux-mêmes pour partir:

— "Laissez-les nous au moins pendant que nous vivons ici à la campagne."

Mon oncle vit le piège, — et comme il a encore plusieurs gouttes de sang breton dans les veines, l'oncle s'approche du monsieur, le regarde bien droit de ses deux yeux bleus qui vont jusqu'au fond de l'âme, et lui lance un formidable: "Non, non, vous dis-je," qui fit sauter sur ses quatre pattes le chat gris ronronnant sur la catalogne.

— "Non, répète-t-il, pas un de mes enfants ne partira de cette maison pour aller habiter ailleurs. On ne peut guère être plus pauvre que moi, et pourtant nous avons ici tout ce qu'il nous faut. Pas un de mes enfants n'ira travailler en ville, parce que je n'ai pas l'intention de les voir mal tourner, mourir de consomption.. ou d'autre chose pire que cela. Mes filles, elles resteront chez moi. Des servantes, vous irez vous en "cri" où vous voudrez, mais pas chez moi. Engager ses enfants comme servantes!!! moi, je dis que c'est un crime!

— "Mais, M. Michel, qu'allez-vous faire de tous vos enfants, vous ne pouvez en conscience les laisser à rien faire."

— "A rien faire! Si vous pensez qu'ils vivent dans la paresse, vous vous trompez. Les plus grands viennent en journée avec moi; les petits ont le sarclage du jardin en été, en hiver ils fendent du bois; les filles font le lavage, le raccommodage, aident leur mère; on n'a pas le temps de se promener chez nous.

— "Et quand tous vos enfants seront grands?"

— "J'ai mon plan, monsieur: dans quelques années, je déménage et je m'en vais sur une terre neuve. Avec des gars qui ont une santé et des bras vigoureux, une terre en bois debout ne prend pas de temps à devenir un champ de blé. C'est ça mon plan, monsieur. Et je n'en démordrai pas.

Et mon oncle qui n'était pas homme à en démordre, garda tous ses enfants autour de lui. Deux ans plus tard, lui, sa femme et leur quatorze enfants quittaient, non sans regret, la pauvre maison qui les avait vus naître, grandir; ils allaient s'établir sur une terre encore en bois debout, mais que des bras vigoureux transformèrent bientôt en un beau champ de blé. Puis les enfants grandirent; il fallut les marier. Ils n'eurent pas de peine à "trouver"..., mais pour obéir au père, ils s'établirent près de lui, sur le même rang, chacun sur une terre achetée à son intention. Et mon oncle, je dois vous le dire, n'est plus le pauvre jardinier d'autrefois. Il est à l'aise maintenant et respecté... parce qu'il a su garder ses enfants autour de lui et ceux-ci lui font honneur. Il est le patriarche de la paroisse.

Et cette histoire — elle est vraie — pourrait peut-être servir à nos braves gens des campagnes! Dieu leur a donné des familles nombreuses, des enfants sains de corps et d'esprit; or la race canadienne-française devrait profiter de toutes ces énergies qui grandissent dans nos villages et nos campagnes. Ces énergies, comme le bon blé, c'est sur les bonnes terres qu'elles donneront le meilleur rendement. Nos cultivateurs, nos hommes de métier, ceux qui "vont en journée" ont-ils parfois songé à l'avenir des petites qui les entourent? Il leur faut plus que jamais y songer, car l'avenir de notre race est là!

—"Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception."

A DES JEUNES FILLES

M. René Bazin a publié, dans **Le Noël** du 26 février dernier, ces judicieux conseils:

Si j'avais en ce moment près de moi une jeune fille vraiment jeune, neuve, une de ces bonnes volontés qui ne sont pas nombreuses, même dans la jeunesse, je lui dirais:

Quelle que soit votre **vocation**, que vous deviez être **religieuse**, vieille fille ou mère **de famille**, soyez savante **en religion**. Vous aurez tant de conseils à donner, surtout si vous vous **mariez**! tant de sottises à relever, d'ignorance à suppléer, de faiblesses à soutenir! Je jouis souvent de ce spectacle, d'un homme important et sectaire, très décoré, renommé dans une certaine science, nul en tout le reste, et que devine, démasque, réfute, confond, empêche de nuire, d'un seul mot, une petite femme dont il ne se défiait pas et qui sait son catéchisme.

Lisez les bons livres, dont la réputation est faite, beaucoup d'histoire de l'Eglise, de biographies de grands personnages, peu de romans, parce que le romanesque est déjà en vous. Surtout n'essayez ni à présent ni plus tard "d'être au courant". C'est une entreprise tout à fait folle, inutile, dangereuse pour l'équilibre de l'esprit, d'un ennui plus certain encore.

Ne vous attristez pas du peu de fortune de vos parents ou de votre fiancé. La pauvreté rend toute chose difficile. Mais la médiocrité est un merveilleux départ pour un être de courage. Ceux qui n'ont qu'un petit avoir, qui s'aiment et qui travaillent, c'est la plus belle vie, pleine de conquêtes, d'échecs réparés, de recommencements, de preuves évidentes d'une bonté qui nous suit. Le grand Michel-Ange, écrivait à son neveu Léonard qui allait se marier: "Ne te soucie pas outre mesure de la beauté. Ne sois exigeant que sur l'excellence de la famille, la santé et la bonté. Ne te chagrine pas non plus si elle est peu fortunée: elle ne rougira pas de regarder aux écuelles de la maison, et te laissera la paix, tandis qu'une jeune fille riche te traînera aux fêtes et aux noces, aux repas et à toutes les folies de ce genre. Ensuite épouser une jeune fille pauvre est une manière de faire l'aumône."

Soyez joyeuse. Qu'on ne pleure pas chez vous, du moins quand vous êtes là! Vous avez le devoir de répandre la joie. Vous l'aurez toute votre vie. Le secret? on a dû vous le dire: c'est de s'oublier dans la distribution du bonheur. "Vous désirez que je sorte avec vous? Soit. Que je demeure? Me voici." La devise n'est pas facile à suivre. C'est celle du sacrifice fréquent, et il semble, à qui la lit seulement, qu'une vie ainsi commandée ne va pas sans tristesse. Mais ceux qui ont pu observer ces mères, ces soeurs aînées, de qui rayonne tout le bonheur d'une famille, ont reconnu qu'elles étaient joyeuses, d'une joie très supérieure à celle du monde, et qu'il ne comprend pas.

Partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme qui est ainsi oublieuse de soi.

René Bazin.

LA LASSITUDE

Ceux qui souffrent de constipation se plaignent souvent d'une sorte de lassitude dont ils ne peuvent donner aucune explication. Cependant la cause en est très simple. La toxine générée dans les intestins produit des maux de tête, de la lassitude, de la dépression, et une tendance au découragement. Dès que sont restaurées les conditions normales des intestins, cette dépression disparaît. Pour y parvenir on ne peut rien trouver de mieux que les remèdes végétaux. Un des meilleurs est l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner. Ses ingrédients, herbes amères, racines et écorces, ont une grande valeur médecinale, nettoient l'estomac et assurent aux organes digestifs leur fonctionnement normal. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner est un remède qui ne désappointe pas. Prix $1.50. Chez les pharmaciens. Pour les rhumatismes, le lumbago, les foulures, etc., usez du liniment de Triner. Prix, 70 sous. Joseph Triner, chimistefabricant, 1333—1343 S. Ashland Ave., Chicago, Ill.

PHASES DE LA LUNE

Mai

Dernier quartier, le 3, à 5 h. 26 m. du soir.

Nouvelle lune, le 10, à 8 h. 1 m. du matin.

Premier quartier, le 17, à 3 h. 14 m. du soir.

Pleine lune, le 25, à 5 h. 32 m. du soir.

NOS SAINTS PATRONS

Mai

19. Dimanche—Pentecôte. S. Pierre Célestin.
20. Lundi—S. Bernardin de Sienne.
21. Mardi—S. Hospice, conf.
22. Mercredi—**Q.-Temps.** S. Emile, mart.
23. Jeudi—S. Didier, évêque.
24. Vendredi—**Q.-Temps.** SS. Donat et Rog.
25. Samedi—**Q.-Temps.** S. Grégoire VII.

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Jours d'obligation

Tous les dimanches de l'année; la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier; l'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier; l'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai; La Toussaint, 1er novembre; L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre; Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

Jours maigres ou d'abstinence

1o Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. — 2o Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception. — 3o Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. — 4o Le Mercredi des Cendres. — 5o Tous les mercredis du Carême. — 6o. Le Samedi-Saint jusqu'à midi.

Jeûnes d'obligation

1o Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 20, 22 et 23 février; — les 22, 24 et 25 mai; — les 18, 20 et 21 septembre; — les 18, 20 et 21 décembre. — 2o Le Carême tout entier, excepté les dimanches. — 3o Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint. Il n'est plus défendu, au même repas, de prendre de la viande et du poisson. — On peut aussi échanger la collation du soir avec le dîner. — Le jeûne et l'abstinence le Samedi-Saint cessent après le midi de ce jour.

Temps ou la célébration solennelle des mariages n'est pas permise

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement.

Roman de La Liberte No 11

APRES L'OPTION

PAR

ROGER DUGUET

Une antipathie de race demeurait sans doute; mais elle ne demandait qu'à sommeiller, dans l'attente d'un incident nouveau. C'était à chacun de lui échapper par ses efforts personnels, son adresse ou sa fortune.

M. Diedricht fit savoir un jour à Fritz qu'une place de chef d'atelier était vraiment vacante, cette fois, dans son usine, et l'attendait au retour.

Il fut libéré enfin.

Et voilà qu'un soir, trois mois après sa rentrée, sans qu'il en eût parlé, car il n'osait plus y revenir, l'abbé Schulman proposa de retourner là-bas, rue du Cloître.

Fritz le laissa faire avec tremblement. Lui n'attendait plus rien; mais le prêtre disait:

Il avait deviné juste.

Mme Dutilleul reçut l'offre avec empressement. L'on convint, sans vouloir s'engager davantage, que Fritz pourrait se présenter. Il arriva le lendemain, effrayé de son bonheur. Le sourire de Berthe l'accueillit, et ce sourire était toujours aussi joli, encore qu'un peu énigmatique. L'Alsacien demanda avant de partir:

— Pourrai-je revenir?

— Revenez.

Il revint. Et c'était la troisième fois aujourd'hui qu'il devait faire visite.

Sans doute, son sort n'en paraissait pas beaucoup plus assuré. Bien des événements s'étaient déroulés depuis trois ans dans la maison au vestibule. Fritz arrivait en étranger au milieu d'une existence lourde encore d'un passé mal liquidé.

Berthe était-elle décidée à une union prochaine, et Fritz lui agréait-il? Nul, jusqu'à présent, n'en savait rien.

Aussi le malheureux, tout seul, en attendant l'heure du rendez-vous, restait penché sur le ru, en face de la maison alsacienne, regardant mourir le jour dans les reflets de l'eau chantante. Un oiseau de nuit l'effleurait parfois de l'aile entre les saules, et il frissonnait. Les soirées étaient froides encore. Le temps lui semblait long. Ses oreilles tintaient d'impatience, et peut-être aussi à cause des paroles qui s'échangeaient là-bas.

Car il devinait bien, le pauvre bonnetier du Quartier Bas, que ses espoirs et sa personne ne pesaient guère autour de Berthe dans le plateau de la balance, au poids des préoccupations anciennes; mais combien son amour se fût froissé davantage, s'il eût pu entendre de quelle langue indifférente l'on traitait, loin de lui, de l'objet délicat de ses rêves et de sa tendresse!

La maison du Cloître-Saint-Etienne s'agite, en effet, dans la paix du soir. Non que le désaccord y règne, mais déjà une appréhension et une attente.

La chambre est grande ouverte sur les arbres du Préau. Le silence et l'ombre des hautes cimes moutonnent dans la nuit sous le regard. Une lampe énorme, voilée d'un abat-jour rose, repose sur la table. Les meubles semblent sans luxe, mais quelques-uns sont anciens; au mur s'étale tout un encombrement de bibelots d'art, des vieilleries, des dessins, quelques tableaux, des terres cuites, des plâtres, une maquette originale de statue. Bref, une sorte de prolongement du vestibule plus choisi et plus riche. Près des fenêtres ouvertes, un guéridon chargé de revues, de croquis, de bas à broder. Mais les regards ne se posent guère de ce côté-là. Ils vaguent, par la haie, vers le jardin, où les derniers cris d'oiseaux s'éteignent dans les verdures apaisées. C'est vers Pâques-closes, au jour mourant.

Les maîtres de céans nous sont connus.

M. Pierre Dutilleul, affligé des lourdeurs d'estomac de la cinquantaine, sommeille légèrement dans son fauteuil. La maman, Mme Rose Dutilleul, porte ses quarante-cinq ans avec une gravité de matrone aimante. Inutile de présenter Berthe.

Mais le personnage qui domine la scène, c'est le frère absent. Son rôle muet n'en est pas moins le principal; tout dépend de Jacques et Berthe l'attend; dans quelques minutes il sera là. Son arrivée peut encore un coup tout rompre, et il est probable qu'elle rompra tout.

Car il est parti, voilà plus d'une huitaine, absolument irrité, fâché, à la suite d'un incident, d'une explication entre sa mère, son ami Jean et lui, qui est restée un secret entre eux. Jean a demandé aussitôt un changement de garnison, Jacques a voulu l'accompagner jusqu'à Châlons et l'y installer. Que dira-t-il au retour? Quelles explications, quelles offres peut-être, rapportera-t-il? Comment accueillera-t-il la nouvelle qu'un étranger, un Alsacien, a été reçu durant son absence au foyer? Nul ne le sait et ne peut le prévoir. Pas une lettre, pas un billet, depuis huit jours, n'est venu apprendre à sa mère, à sa soeur, s'il rentrerait en ami froissé du procédé employé vis-à-vis d'un ami, ou en fils apaisé, après quelques jours d'absence, par la réflexion et par le respect. Berthe même, autant et plus que Fritz Rohly, devine plutôt qu'elle ne sait les motifs de ce départ et de la rupture de sa famille, jusque-là si unie, avec Jean le sergent des chasseurs.

Aussi, je ne sais quel énervement, sous un calme affecté, agite les esprits. Un drame véritable, quoique sans éclat, se prépare et déjà se joue à mots cachés. Pourquoi, comme l'on marie une honnête fille, — les pensées de tous ont si longtemps convergé vers ce but de toute leur vie, qu'une sorte d'atmosphère d'angoisse s'est créée et flotte autour des paisibles acteurs. Malgré eux, le père, la mère, la future, le frère, le prétendant en souffrent comme d'un air trop lourd. Le moindre souffle peut provoquer l'orage.

Et c'est pourquoi Mlle Berthe, surtout, est nerveuse. Elle vient de laisser là définitivement son ouvrage. Elle se lève, réveille au passage son père d'une embrassade, et se met à la fenêtre, le front tendu aux souffles du crépuscule:

— Ah! qu'il fait bon, ce soir! Pourquoi dors-tu, papa?

CHAPITRE II

Madame et Monsieur

— Qui? Moi?... fait le père en s'éveillant. Je ne dormais pas. La preuve, c'est que j'entends tout ce que vous dites. Ainsi, l'on vient de frapper à la porte du palier, et ta mère a dit tout de suite: "C'est Jacques!" Ça ne l'était pas...

— C'était?...

Et le joli sourire se faisait déjà malin.

— C'était... Je ne me souviens plus, ma foi! dit le père. Je lisais le journal.

— Vraiment, mon petit papa! Va, tu lisais comme tu entends. Voilà dix minutes que nous ne soufflions mot, maman ni moi, et il n'est venu personne.

La maman dit:

—Monsieur rêvait seulement à son grand garçon qui ne revient pas.

— Qui ça? Moi, protesta encore le père. Je rêvais? Allons donc!. C'est toi, Rose, qui ne fais que parler de Jacques depuis ce matin. Mais moi!...

— C'est bon, dit la mère. On te connaît. Dors, va!... Et toi, Berthe, laisse-le tranquille. Tu vois bien qu'il ne voudra jamais convenir qu'il pensait à son garçon. Pourtant, il est aussi inquiet que nous... Pourvu que ton frère rentre ce soir!

— Oh! oui, soupira Berthe.

— Toi aussi, ma fille, tu l'attends, n'est-ce pas? Tu es toute drôle. L'on dirait que tu as peur.

— Peur! De quoi?.... Mais c'est égal, je voudrais bien que Jacques soit revenu. Qu'est-ce qu'il va dire?

— Rien, ma fille. Puisque ton père approuve, ce n'est pas Jacques qui trouvera mal à ce que nous avons fait.

Berthe n'était pas tranquille.

— N'importe, dit-elle. Il n'était pas question de me marier. Mon frère part huit jours. Et voilà que, quand il va rentrer, l'affaire sera presque arrangée... Avec un Alsacien, encore!... Il ne voudra pas.

— Voyons, Berthe, vas-tu te mettre en peine de ton frère, à présent. C'est sa faute, à lui aussi. Il obtient quinze jours de permission et il en passe huit loin de nous, sans même que nous ayons une adresse où lui écrire. Pendant ce temps, Rohly se fait présenter, il demande à être reçu de nouveau, tu consens...

— Oh! je consens!... dit Berthe.

— Enfin, tu n'as pas dit non. Ton père prend tous les renseignements, le jeune homme nous paraît convenable, il ne te déplaît pas... Nous ne pouvions pourtant pas l'obliger à faire anti-chambre, lui dire: "Monsieur, repassez dans huit jours, le frère de Mademoiselle est je ne sais où; il nous faut son avis." C'eût été ridicule, ma chère.

Berthe ne répondit point. Elle regardait la cime assombrie des grands arbres.

— Et puis, reprit Mme Dutilleul, pourquoi reste-t-il si longtemps parti, notre sergent? Jamais il ne nous a joué un si vilain tour! Lui qui n'aurait jamais voulu, il y a un an, perdre loin de nous un soir de permission, le voilà qui s'émancipe... Huit jours!... Qu'il soit allé conduire Jean jusqu'à Châlons, c'est bien. Mais depuis?...

Mlle Dutilleul sortit de son rêve et expliqua:

— Moi, je crois que Jacques est fâché contre nous et qu'il nous le montre.

— Fâché? Pourquoi?

— Je ne sais pas... A cause du départ de Jean, sans doute. Jean était notre meilleur ami, presque un frère. Il venait ici comme chez lui. Depuis que sa mère était morte et son père remarié, nous lui servions un peu de fa-

En Province

NOTRE-DAME DE LOURDES

Récits et impressions du front
(Suite)

Nous continuons notre marche dans la nuit, fixant continuellement les yeux sur des lumières de toutes couleurs: tantôt blanches, tantôt rouges ou vertes, à un, deux, trois ou six feux. C'étaient des fusées qui partaient de la première ligne de tranchée; chaque couleur et nombre de feux équivalent à un signe conventionnel. Nous arrivons près d'un deuxième village qui est complètement rasé par le tir de l'ennemi. On nous fit faire un grand tour par la gauche, au lieu de passer par le village, évitant ainsi le bombardement continuel du pays. Comme nous allions retomber sur notre route, une rafale d'obus vint s'y abattre. Nous entendons des cris aigus, cris de douleur et de désespoir; quelques-uns jettent sac et fusil et se plaignent douloureusement; d'autres, à côté, sont étendus, frappés à mort. Ah! que nous avons envié le sort des blessés, en nous disant: "Eux du moins ne verront pas l'attaque; ils peuvent se sauver, tandis que nous??..."

Une voix crie: "Ceux qui ne sont pas blessés, en avant!" et nous voilà repartis, tête baissée et grognant. Le bombardement devient de plus en plus terrible; nous longeons un bois qui doit nous conduire au boyau qui mène en première ligne. Hélas! nombre de camarades sont encore tombés en route.

A la lisière du bois nous croisons d'autres régiments, et à voix basse on se pose cette question: "Quel Régiment?" Malheur! un obus de gros calibre nous coucha à terre. Quand nous nous relevâmes, il n'y avait plus de Capitaine, plus d'officiers; nous sommes là une vingtaine, sans ordre et sans chefs. Au bout de deux heures de courses folles, nous retrouvons le Régiment qui commençait à pénétrer dans le boyau qui devait nous conduire dans un abri non loin de la première ligne, pour y passer le reste de la nuit.

A deux heures du matin nous arrivons tout de même dans une caverne souterraine, longue de 10 à 12 mètres, large de deux, et haute de 1 m. 75 à peine. Tant bien que mal nous nous sommes installés pour reposer un peu nos membres endoloris. A 4 h. 30 du matin, réveil; départ à 5 heures. Nous longeons un boyau pendant au moins un kilomètre, pour nous rendre en première ligne, où nous arrivâmes vers 5 heures 50. Nous nous reposons en attendant l'heure fatale de l'assaut.

Derrière nous se trouve un grand bois qui est rempli de pièces de canons de tous calibres: depuis le joujou de 75 jusqu'au fameux 305; voire même 380; et tous crachent à la fois un déluge de feu et de fer.

6 heures 10. — Nous sautons hors de la tranchée, comme projetés par un ressort invisible; nous obliquons légèrement sur notre droite pour permettre aux chars d'assaut de passer; ces monstres terrestres glissaient sur la terre comme des serpents, écrasant tout sur leur passage. Un rayon d'espoir et de courage brilla dans nos yeux en se voyant escortés par des monstres pareils qui, tout en marchant, crachaient la mort de tous côtés.

Devant nous s'étend une plaine immense, coupée au centre par une voie ferrée. La plaine de tous côtés est couverte d'hommes, l'oeil s'accroche machinalement à ces nombreux détails: à notre gauche se trouve un bois où nous apercevons d'autres régiments qui passent; à droite se trouve une grande route qui subit un violent bombardement, des sections entières qui se trouvèrent à y passer furent fauchées impitoyablement. Au centre est la ferme du "Temple" qui nous montre ses murs dentelés par le bombardement continuel de l'ennemi; nous avançons sur la plaine boueuse avec des gestes automatiques, s'aidant parfois du fusil comme d'une canne.

C'est incroyable de se trouver en plein jour debout sur la plaine où quelques survivants se rappellent s'être coulés dans l'ombre avec tant de précaution, où les autres n'ont hasardé que quelques coups d'oeils furtifs à travers les créneaux en bois de la première ligne.

(A suivre)

J. Le G.

• • •

Pour rire

Monsieur et Madame "Dihunet" ont reçu comme cadeau anniversaire de leur mariage un charmant bébé rose: la joie et le bonheur des deux jeunes mariés.

Au bout de plusieurs jours, la dame dit à son mari:

— Mon cher, il nous faut penser à trouver un nom pour notre gracieux bébé.

— Sois sans crainte, ma chérie; immédiatement je pars à la recherche.

Deux jours plus tard il revient tout désolé.

— Serais-tu malade? lui dit son épouse.

— Non, c'est bien plus grave que cela.

— Qu'y a-t-il? Qu'as-tu donc, pour faire ainsi une si triste mine.

— Je n'ai pu trouver de nom pour notre bébé; ils sont tous pris.

Chanteclair!

SAINTE-AMELIE

M. J.-M. Corbeil a fait l'acquisition d'une magnifique auto "Maxwell". Il est le premier de Sainte-Amélie à se promener dans un si beau char. Mais sa première promenade a donné lieu à un accident assez imprévu. Il revenait de Sainte-Rose et il passait au village de Sainte-Amélie, vers une, une heure après minuit: les lumières qui frappèrent dans les fenêtres de M. Carrière le firent s'éveiller en sursaut. Se levant à moitié éveillé, il se précipita dans l'escalier, où il se brisa la clavicule du côté gauche et s'enfonça une côte.

• • •

M. Joe Bouin a eu la malchance de voir le feu courant s'attaquer à ses bâtiments. Plusieurs de ses amis sont venus à son aide et lui en montèrent de nouveaux en deux jours.

Un abonné.

SAINTE-AMELIE

Est-ce que vous avez vu M. Jos. Corbel et sa famille, du sud de Sainte-Amélie, ces jours-ci? Comme ils sont fiers, avec leur Maxwell! Ils se promènent en messieurs. On dit qu'ils l'ont trouvé sur leurs terres, et je puis bien le croire, car ce sont des bons travailleurs et ils ont eu de la chance. M. Corbel et sa famille sont venus ici au pays il y a neuf ans seulement, et les voilà déjà bien partis. Félicitations.

En avant, M. Corbel, mais n'oubliez pas de dire à Marie-Louise qu'elle soit sage à l'école.

D.-S. Lecoq.

• • •

La semaine dernière les accidents étaient à l'ordre du jour, chez nous. C'est d'abord M. F. Carrière, notre excellent instituteur du village, qui, le 2 mai, tombe du haut d'un escalier, s'enfonce une côte et se fracture la clavicule. Puis, c'est le tour de M. O'Neil qui, voulant procéder à la réparation sérieuse d'un instrument aratoire, manque le pied et dans sa chute se brise le tibia. Enfin M. P. Buyens, en luttant contre le feu qui dévorait son étable, s'est affreusement brûlé la figure et les mains. M. O'Neil et M. Buyens ont dû être transportés à l'hôpital de Dauphin où, nous l'espérons, leur séjour ne sera pas trop long.

Avec les beaux jours, nous sont venus plusieurs colons nos coreligionaires, malheureusement. Les nôtres viendront sans doute plus tard, quand il n'y aura plus que des restes éloignés. Plusieurs se présenteront, et, lorsqu'ils apprendront que les autres qui les ont devancés et qui ont eu le flair des bonnes chances se sont si bien servis, ils diront la sempiternelle phrase: "Ah! si j'avais su cela je me serais pressé davantage". Ils s'en iront en se reprochant leur lenteur à prendre une décision. Chez nous ils auraient trouvé justement le petit coin de terre qu'il leur fallait.

• • •

M. J.-B. Lambillotte vient d'acheter une deuxième section près du village. Il mérite d'être félicité, d'autant plus qu'il a fait le marché au moment opportun.

• • •

Appelons les nôtres, attirons les nôtres; agir contrairement serait se réserver des ennuis pour l'avenir. Vive l'union, vive la paix.

• • •

M. J. Corbel fait maintenant toutes ses courses confortablement assis dans un Maxwell, qu'un labeur pénible et assidu lui a bien mérité.

Olivier.

LA SALLE

Tout prospère ici. Vous avez dû en juger dimanche: la cour de l'église ainsi que la rue en avant étaient remplies d'autos. Nous voyons toutes les figures souriantes. N'est-ce pas qu'il fait bon de faire de beaux tours d'auto, lorsqu'on a travaillé toute une semaine.

• • •

Mlle Clothilde Boiteau, de Norwood, est chez sa soeur, Mme Jos. Vauriot, pour une semaine.

• • •

M. Alex. Caron, accompagné de sa soeur et d'un de ses amis, est venu dire bonjour à sa soeur, Mme Thomas Comeau. Il laissait l'habit civil pour se revêtir du khaki. Nous lui souhaitons bonne chance.

• • •

Nous avions le plaisir de voir parmi nous un des nôtres, Jos. Lavoie, en uniforme. Nous espérons qu'il aura souvent de ces petits congés.

• • •

Mlle Amanda Lacerte a passé quelques jours chez sa soeur, Mme J.-E. Rochon.

• • •

Baptêmes

Mme Achille Jarrie, un garçon, baptisé Joseph-Charles-Achille. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Vauriot.

L'épouse de M. Charles Cormier, un fils. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Cormier.

Le 3 mai, l'épouse de M. Ephrem Rochon, un fils, baptisé Joseph-Lucien-Rodolphe. Parrain et marraine: M. et Mme Aurel Rochon, oncle et tante de l'enfant.

• • •

En sciant du bois, M. Victor Comeau s'est fait couper le deuxième doigt de la main. Il est sous les soins du Dr Gendreau, de Saint-Norbert.

• • •

Il nous fait peine d'apprendre que M. Osias Rochon ne prend pas de mieux. Son médecin est venu le voir deux fois dans une semaine.

• • •

M. Roméo Levasseur a la visite de son beau-frère, M. L. Champagne, de Saint-Norbert, pour quelque temps.

Cornichon.

OAK LAKE

Nous n'avons pas été déçus dans notre espoir et dans nos prières. Notre dévoué curé, après avoir été sérieusement malade à l'hôpital de Saint-Boniface, nous est revenu bien rétabli, samedi le 11 courant, reprendre sa charge pastorale au milieu de nous. Dieu soit loué.

Communiqué.

DUFRESNE

Jeudi, jour de l'Ascension, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous MM. Hervé St-Laurent et Hervé Desrosiers, de Sainte-Anne des Chênes. Comme toujours ils nous ont bien amusé par leurs belles chansons comiques. Nous espérons les revoir bientôt au milieu de nous.

POULE D'EAU

La navigation est maintenant ouverte et on n'entend que le ronflement sonore des moteurs sur les ondes calmes de nos cours d'eau

• • •

L'organisation d'un district scolaire, qui souleva beaucoup de discussion ici, ces temps derniers, fut vivement combattue par la grande majorité de nos célibataires, qui sont d'avis qu'un bureau de poste serait plus convenable, pour le présent, qu'une école organisée selon le plan de M. G. Northrup.

• • •

M. et Mme Jos. Millette nous ont quittés ces jours derniers pour aller demeurer à Winnipegosis.

• • •

M. U. Bernardin est venu à Winnipegosis en bateau à essence.

• • •

M. Ismaël Gauthier est à construire son nouveau canot automobile.

• • •

Nos trappeurs revenus du Nord ces jours derniers rapportèrent un riche butin; plusieurs milliers de rats d'eau et autres animaux à fourrures.

• • •

La scierie des 'les "Twin" est en activité. Bientôt cette compagnie mettra à flot une grosse barge à vapeur, pour l'exploitation de son bois.

Embusqué.

LA MAISON CHRISTIE-GRANT ET NOTRE LANGUE

M. Albert-J. Béland, chef du département de publicité et service français

La Maison Christie-Grant, Limited, de Winnipeg, se rendant compte de l'importance de la clientèle française non seulement au Manitoba mais encore dans toutes les provinces de l'Ouest, a fondé un département français. M. Albert-J. Béland en a la direction. Avec l'énergie et l'esprit de décision qui le caractérisent, il s'est immédiatement mis à l'oeuvre. Déjà nous avons eu le plaisir de recevoir toute une excellente littérature commerciale d'un impeccable français. La prochaine saison nous apportera, nous assure-t-on, un catalogue français. M. Béland a sous ses ordres tout un personnel français. M. Béland prie tous les clients français actuels et futurs de la Maison Christie-Grant de lui écrire en français, et ils peuvent être assurés d'avoir toujours une réponse en français.

Huile partout prisée. — L'Huile Electrique du docteur Thomas fut modestement offerte au public il y a une trentaine d'années. On l'offrait pour répondre aux besoins d'une petite population mais dès que devint connue sa valeur elle prit possession de tout le continent et elle est maintenant connue et estimée dans tout un hémisphère. Rien ne la vaut.

---

mille, à ce pauvre garçon, car il n'était pas heureux avec sa nouvelle mère.

Mme Dutilleul, à son tour, ne répondit pas.

— Te rappelles-tu, continuait l'autre, les scènes qu'elle faisait à Jean, lorsqu'il venait, par exemple, chercher Jacques ici? Elle avait peur qu'il ne vint pour moi. Elle prétendait que mon frère cherchait à nous marier, que sais je?... Pourtant, avions-nous jamais pensé à ça?

— Non, bien sûr! protesta Mme Dutilleul, un peu gênée.

Le ton de Berthe en faisait supposer plus long que ses paroles. Elle reprit, avec un peu d'amertume:

— Le résultat, c'est que Jean a fini par nous prendre en grippe et s'en est allé.

— Oh! en grippe!... protesta la mère.

— Et Jacques, continuait Berthe, Jacques a consenti à ce départ; toi-même tu y as aidé de toutes tes forces... Je n'ai jamais compris cela...

— Que veux-tu? fit la mère embarrassée. Jamais Jean ne serait parvenu à se marier ici. Sa belle-mère prétendait lui inspirer son choix à elle et lui interdire le sien. Il n'osait lui résister. Or, un homme doit épouser la femme qu'il aime...

— Ah! tu penses que...

Mme Dutilleul se mordit les lèvres.

— Oui... Et puis, c'était un peu comme un orphelin, ce pauvre Jean. Je remplaçais sa mère, la vraie. Cela fait toujours pitié de pareils malheurs, et Jacques me le recommandait, tant, son ami... Il fallait bien l'arracher au perpétuel malaise de sa vie de famille, à l'influence de sa belle-mère, à l'humeur devenue vraiment trop acariâtre de son père. Il serait mort dans cette atmosphère-là.

— Mais, alors, objecta encore la jeune fille, puisque c'était pour son bien, pourquoi Jacques semble-t-il nous tenir rigueur du départ de son ami?

— Le sais-je? répliqua Madame.

Et pour détourner sur la questionneuse son embarras:

— En tout cas, tu m'es vue assez chagrine de cette aventure. Ce n'est pas comme toi. Tu n'as jamais été si gaie, au contraire! L'on dirait que ce départ t'a ôté comme un souci.

— Quel souci? questionna Berthe avec une vivacité qui n'était pas sans impatience.

Et ses yeux bruns interrogeaient les yeux maternels; mais les deux interlocutrices étaient femmes: il n'y eut de porté, de part et d'autre, que ce coup de bonnes joueuses, qui montrait qu'on n'était pas dupe, dans cette joute de propos discrets, où nulle ne disait toute sa pensée — oh! non, — sans que personne cherchât pourtant à cacher son coeur. Quant au papa, il dormait depuis longtemps, dans le fauteuil, sous la lueur de l'abat-jour. Sa tête était tombée à droite, sur son épaule, et il ronflait.

Berthe rompit l'entretien:

— 7 h. ½! fit-elle en se levant tout à coup. Jacques devrait être ici. Pourvu qu'il arrive avant M. Rohly! Et comment va-t-il le trouver? Se plairont-ils? Ah! je suis toute agacée... Papa!

— Berthe! gronda la mère. Ne réveille donc pas ton père à tout propos.

Mais déjà c'était fait.

— Papa, quelle heure as-tu à ta montre, toi? La pendule retarde un peu... 8 heures moins un quart? Et Jacques n'arrive pas!.. Je vais regarder à la fenêtre... On ne voit rien!

Un souffle passa, tiède, embaumé.

— Ah! qu'il fait bon, ce soir!.. J'entends quelqu'un!... C'est son pas!.. C'est lui!... Je descends. Je veux l'embrasser la première. Attendez... Ah! qu'il fait bon, ce soir!...

Elle s'était envolée, légère comme un oiseau.

Le père et la mère restaient seuls en présence.

— Mon ami, dit rapidement Mme Dutilleul, réveille-toi. Voilà Jacques qui rentre. Je suis très inquiète. Il est certain que Berthe attend son frère, qu'elle redoute son avis. Elle a beaucoup confiance en lui. Que veux-tu? Ils sont presque du même âge, et nous sommes vieux. Les jeunes gens se sentent davantage les mêmes goûts, les mêmes façons de penser et d'agir; ils ont peur de nos manies à nous. Nous leur parlons au nom de l'expérience et de l'âge, et c'est la voix de leur jeunesse qu'ils veulent entendre... Tu désires beaucoup ce mariage?

— Dame! dit le père. Berthe a vingt-deux ans. Jean n'a pas voulu d'elle. Si nous tenons à l'établir, c'est l'instant.

— Et ce mari alsacien te plait beaucoup?

— Autant lui qu'un autre.

— Mon Dieu! reprit Mme Dutilleul, qu'est-ce que Jacques va dire? Je suis sûre qu'il va détourner sa soeur de cette alliance! Il est mécontent, il est fâché, c'est sûr... Pourtant, il fallait bien nous expliquer une bonne fois avec ce Jean!

Evidemment, la mère n'avait pas la conscience très assurée sur ce point. Elle continua:

— J'ai parlé net, c'est vrai. Jean venait trop ici. L'on aurait vraiment fini par croire qu'il y venait pour Berthe. Il n'y avait que sa belle-mère qui le disait. Bien des gens le pensaient tout haut. Qui n'aurait pas juré que ce mariage était faisable et probable et sûr?... Cela n'a pas tourné comme l'on croyait. Les deux enfants ne se convenaient pas. Tant pis! Mais il fallait que Jean se décide... Il s'est froissé, il a eu tort; mais il s'est éloigné, il a bien fait... Il écartait les prétendants... La preuve, c'est qu'après son départ, ce Rohly que nous avions refusé il y a trois ans revient aussitôt... Du reste, je n'ai cherché à le mettre à distance, notre ami Jean. Je ne lui en veux pas. Je l'aime bien. Seulement, l'intérêt de nos enfants avant tout, père, n'est-il pas vrai?

— Bien sûr! répondit l'homme, fort incapable, pour son compte, de toutes ces combinaisons.

Un pas agile gravissait l'escalier du vestibule, parmi les rires jeunes et l'allégresse des premiers propos.

— Je tremble, répéta Mme Dutilleul. Que va-t-il dire? Les voilà.

CHAPITRE III

Le frère et la soeur

Le sergent entra, tout à la joie du retour.

— Bonjour, maman! Bonjour, papa! Tout le monde va bien?.. J'ai fait un affreux voyage. Trois heures d'omnibus, une heure de retard; quelle sale ligne!... Il n'y a rien de nouveau ici?

— Non, dit Mme Dutilleul avec assez d'embarras, tout en se laissant embrasser... Mais toi, tu n'es pas trop fatigué, mon Jacques? Assieds-toi... Tu t'es bien amusé par là?

— Mais oui.

— Et Jean? demanda Berthe. Qu'est-ce qu'il devient?

Le front du sergent se rembrunit:

— Jean se porte bien, répondit-il évasivement. Sa nouvelle installation lui plaît beaucoup.

— Je m'en doutais, s'applaudit Mme Dutilleul. Il se fera vite à sa nouvelle vie, et ce sera pour le bien de tous.

Jacques la fixa brusquement, mais il n'y eut dans son regard qu'une lueur de mécontentement. Il était décidé à ne pas revenir sur une question désormais vidée:

— Ma mère, dit-il, ce qui est fait est fait. N'en parlons plus.

Et pour marquer mieux son intention:

— Justement, nous avons eu l'occasion, étant de loisir, Jean et moi, de pousser jusqu'à Reims où se mariait l'une de ses cousines...

— Et vous avez vu la noce?

— Nous l'avons faite!... Trois jours. Et c'est pourquoi, pris à l'improviste, je n'ai pu vous donner d'adresse où m'écrire... Pendant trois jours, nous avons dîné, valsé, promené... Et voulez-vous que je vous confie un secret?

— Oui, oui.

— Eh bien, fit le sergent d'un ton enjoué où perçait cependant sous la malice un peu de rancune..., sachez que, dès le premier jour, Jean m'a paru au mieux avec sa cavalière.

— Eh! eh! fit le père.

Berthe se taisait, et Mme Dutilleul montra son dépit:

— Bah! murmura-t-elle, c'est ce qu'il avait de mieux à faire, ce brave enfant... Ici, ce qui le retenait, c'est qu'il n'osait pas. Sa belle-mère lui faisait peur. Mais là-bas...

— Justement, dit Jacques, je crois que cela finira par un mariage.

Et il reprit avec un rire forcé, qui témoignait seulement de son désir de belle humeur:

— A quand le tien, petite soeur? Voilà ton tour?

Il ne croyait pas si bien dire, et l'instant critique était venu.

— Hum! fit Berthe toute pâle.

— Hum! firent Mme et M. Dutilleul.

— Eh bien, quoi? dit Jacques Qu'est-ce que vous avez? Vous m'en faites une figure! Il y a du nouveau?... Berthe, tu te maries?...

Il s'était levé, ému, troublé. La mère expliqua vite, terriblement gênée:

— Oui... C'est-à-dire... Enfin, il faut bien t'expliquer ça. Tu ne te fâcheras pas, j'espère?

— Me fâcher... De quoi?... Mais qu'y a-t-il? Vite, parlez donc!

Toute la paix s'en était allée de la maison au vestibule. Le père même guettait à présent les mots.

— Eh bien, voilà! expliqua la mère. Il y a cinq jours, un M. Rohly (tu le connais, Fritz Rohly?) un Alsacien, nous a fait demander par M. l'abbé Schulman, s'il nous serait agréable de le recevoir et de lui permettre d'offrir à Berthe ses respects... et un bouquet? Nous avons bien regretté que tu ne sois pas là; mais ça ne pouvait pas attendre. Alors, comme Berthe voulait bien...

— Oh! moi, protesta Berthe.

— Bref, il est venu, dit la mère, et c'en est là. Il revient même ce soir, nous l'attendons. Tu le verras... Cela ne te contrarie pas trop, mon enfant? Nous avions peur que tu...

Elle s'enhardissait, parce que Jacques ne répondait point. Mais le sergent était resté debout, nerveux, tirant sa moustache pour moins sentir la piqûre qui le mordait aux yeux.

— Peur de quoi? fit-il. Berthe est assez grande, je suppose, pour savoir ce qu'il lui faut. Elle n'a pas besoin de mon avis... Ce mariage vous plaît?

VERS LE LAC DU BONNET

Comme on vous l'a dit il y a quelques jours, dans cet organe public, un magnifique district à foin s'ouvre à la colonisation entre la belle petite paroisse canadienne de Saint-Georges et celle du Lac du Bonnet.

Des sections entières offrent à l'éleveur d'animaux de gras pâturages et un fourrage abondant.

N'ayant pu jusqu'à aujourd'hui répondre aux nombreuses demandes de tels terrains, par manque d'exploration, nous sommes heureux maintenant de vous annoncer que le 21 de ce mois et les jours suivants il y aura une excursion d'une vingtaine de colons vers ces terrains situés à 16 milles du Lac du Bonnet et à 9 milles Saint-Georges.

Vous qui êtes en quête de tels terrains, profitez de cette circonstance et venez visiter notre district, qui, au témoignage de tout voyageur, est un pays d'avenir.

A notre table on vit gras, et nos douze familles arrivées depuis un mois ont toutes un morceau de pain et un éturgeon. Nous ne demandons pas "la multiplication des pains et des poissons", car Dieu nous a favorisés de l'abondance sans faire de miracles, mais nous ne demandons que la multiplication des familles.

Terrains à vendre

Un beau quart de section de 160 acres, situé sur le bord de la rivière, à 7 milles du village, boisé en épinette de commerce, ayant 1/2 mille de front sur la rivière, est à vendre pour $6 l'acre. Il y a bonne maison, et étables, et quelques acres en culture.

Le propriétaire, quittant cette ferme pour des raisons de famille, demande le plus de comptant possible dans cette vente.

Autre magnifique terrain

83 acres de belle terre, dont 40 sur le bord de la rivière, sont à vendre avec machines aratoires et 2 jeunes chevaux pesant 1,300 livres, $2,000. Conditions d'achat très faciles et paiements à termes aisés. Il y a bonne maison à deux étages que l'on peut finir à peu de frais et qui pourrait être divisée en six appartements.

Cette propriété est en vente d'ici au 25 de ce mois.

• • •

Pour qui désire s'établir dans le village à proximité de tout, voici deux belles offres:

Une bonne maison quasi neuve, bâtie sur un lot de 50 pieds par 120, à deux étages et divisée en 7 appartements, peut être achetée maintenant pour modique somme de $750. Elle est située sur la rue principale, en face de la voie ferrée et à 2 minutes de marche de l'Eglise.

Deux lots adjacents de 50 pieds par 120 pieds chacun, situés près de l'Hôtel Municipal, sont à vendre à de très bonnes conditions

S'adresser à casier postal No 1.

• • •

On nous prie d'annoncer que désormais le public voyageur ou autre trouvera au Lac du Bonnet une maison de pension de première classe, où l'on servira les repas à toute heure. On pourra s'y procurer aussi tabac sous toutes ses formes, rafraichissements et crème à la glace.

Venez à la River View Hotel, tenue par un Canadien.

SAINT-CLAUDE

Jeudi, jour de l'Ascension, une foule nombreuse accompagnait à la gare MM. Albert Ré et Ovila Gauthier, tous deux conscrits visés par le nouvel appel, et qui déjà ont reçu ordre de se rendre aux baraques.

• • •

Par ce même appel plusieurs autres jeunes gens se trouvent pris également et s'attendent à partir prochainement. Ce sont: MM. Roméo Aubin, Julien Leroux, Joseph Basset, Yves Philippe, Antoine Bernard, Edmond Jacques, Auguste Minodier, Auguste Rosset (deux frères au front).

A tous nous souhaitons un prompt retour.

• • •

M. Napoléon Goulet a fait acquisition dernièrement d'une automobile McLaughlin.

• • •

Notre cher chroniqueur de la semaine dernière semble vouloir entreprendre une leçon de médecine. L'appendicite n'est pas encore reconnue comme une maladie contagieuse, et à l'heure actuelle elle est encore considérée comme étant moins grave qu'une de ces maladies morales, telle que la "médisance" qui, pour certaines personnes, est la cause de tant d'oublis.

Le Solitaire.

SAINTE-MARTHE, SASK.

Séance mensuelle

En l'annonçant un mois à l'avance, nous ne pouvions pas prévoir tous les incidents.

Ainsi, le ciel débonnaire nous envoyait coup sur coup: Florence Hayden, Joseph Hébert, Véronique Hayden, William Desjardins et Rolande Perreault, dont plusieurs, baptisés le jour même de la séance. Evidemment ces nouveaux-venus ne pouvaient pas assister à notre soirée, ni même leurs plus proches parents.

Mais ces recrues pourront plus tard figurer sur le petit théâtre de Sainte-Marthe et sur la grande scène du monde.

En outre, les jeunes chevaux du bon père Gagnon, apeurés, dit-on, par l'auto si ronflant de M. A. Robert, se sont emballés à tout casser. C'est la répétition de ce qui est arrivé à M. J.-B. Desjarlais, lequel, moins heureux que la famille Gagnon, en serait encore malade, à l'hôpital de Moosomin.

Quand donc aurons-nous des **silencieuses** à ne point épouvanter même les ombrageux? "Ecoute, mon doux, disait à son mari une mondaine, les chevaux ont peur des autos, tandis que les autos n'ont jamais peur des chevaux; donc, il faut que tu m'achètes une auto."

— Rassure-toi, ma chère, sous peu, toutes les autos seront silencieuses autant que toi-même... quand le tonnerre gronde.

• • •

Quelle imprudence fut la nôtre. Séduits par une température plus que printannière, nous enlevâmes, avant l'heure, nos fournaises. Or, le jour même de la séance, le redoutable Aquilon survient furieux, de chez les Esquimaux et, traître comme ces sauvages, nous frappe sur le dos. M. Beauregard, le plus gros de la communauté, en tousse encore.

Au surplus, depuis trop longtemps déjà, nous avons constaté ceci: Quand il s'agit d'une bonne oeuvres, d'aucuns n'ont jamais ni temps ni argent. Ah! s'il y avait une cruche ou quelques scènes croustilleuses, comme l'an dernier, au cirque de Moosomin, ... et ailleurs...

Donc, l'auditoire était moins nombreux que précédemment, même avec un groupe de Saint-Lazare et de la Vallée Qu'Appelle. Mais ce vaillant auditoire n'avait pas froid aux yeux, et à la fin de la séance, il ne devait pas avoir froid aux mains. Deux heures durant, il applaudit:

L'émouvante "Prière du soldat", sur l'air du Clairon. — Le grand patriote, Paul Déroulède, a dû en tressaillir dans sa tombe.

Les poèmes de F. Coppée, "Le Naufragé" et aussi "La Veillée", débités par Mme Lamoureux.

"Jeanne d'Arc" et le "Remords de Caïn", par Mlles Hudon, aux voix très harmonieuses.

"L'Allouette" et "On Flander's Field", par E. Descorby.

"Nemrod" par M. Fafard.

"L'Enfant", de Victor Hugo, par E. Brulé, virtuose de 5 ans.

Mais on applaudit surtout nos trois jeunes actrices, R.-H. Fafard, E. et L. Brulé. Depuis bientôt six mois, elles sont à la peine. Il est juste qu'elles soient à l'honneur.

Outre plusieurs chants en choeur, elles ont débité avec aisance, grâce et ardeur juvénile: "Mon petit nez", "Le corbeau et le renard", "Les bonnets de Caton" et "The young nurses", scènes enfantines de circonstance.

Il était dix heures... Avec notre puissante lampe électrique d'été, nous n'avions pas voulu faire concurrence au grand luminaire du Créateur. Mais celui-ci allant se coucher, nous avons dû faire de même. C'est-à-dire, après une courte prière en commun, nous avons regagné nos pénates, très contents de notre soirée paroissiale.

DES DEMARCHES AUPRES DU GOUVERNEMENT?

Sa Grandeur Mgr Mathieu et sir Lomer Gouin sont à Ottawa, et dans les cercles politiques on attribue toutes sortes de motifs à ce voyage. — Une brigade canadienne-française?

Ottawa, 11. — La rumeur du jour s'occupe beaucoup de la présence simultanée, à Ottawa, de sir Lomer Gouin et de S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina. Les cercles politiques attribuent toutes sortes de motifs à ce voyage, d'autant plus qu'il est entendu qu'ils doivent recontrer aujourd'hui sir Robert Borden et d'autres membres du cabinet, pour y discuter diverses questions relatives au fonctionnement de la loi du service national dans la province de Québec. On assure que Mgr Mathieu est déjà venu à Ottawa, il y a quelques semaines, et qu'il aurait agi comme intermédiaire entre le gouvernement et les Canadiens-français d'âge militaire. Mgr Mathieu aurait demandé, par exemple, la formation d'unités militaires recrutées entièrement dans les maisons d'éducation de Québec et de Montréal et la création de bataillons complets de langue française. Ces demandes auraient été accordées volontiers par le cabinet, et en échange Mgr Mathieu se serait assuré de la bonne volonté des autorités civiles et religieuses de Québec, d'où l'entrain qui s'est manifesté depuis quelque temps dans les maisons d'éducation, et a entrainé quelque peu les jeunes gens de la campagne.

On remarquera que ces innovations se conforment bien à la demande que doit faire M. Du Tremblay d'une brigade canadienne-française, afin que nos jeunes gens soient commandés par des compatriotes et soient entourés jusqu'au bout de la sympathie à laquelle ils ont droit. La visite de sir Lomer Gouin et de Mgr Mathieu a probablement trait à la même question ou à d'autres de même nature.

Actuellement, la grande majorité des officiers sont de langue anglaise, et malgré l'atmosphère de conciliation qui règne présentement entre eux et leurs subordonnés, il est inévitable qu'il se produise de la friction chaque fois qu'un ordre donné en anglais n'est pas clairement compris du premier coup. Rien ne serait plus facile, croyons-nous, que de trouver dans le 22e au front, tous les officiers nécessaires pour commander les troupes canadiennes-françaises. On apprendra probablement d'ici peu de jours quelle décision auront prise là-dessus les autorités.

Dans un ordre d'idées quelque peu connues, on annonce un débat prochain, en Chambre, sur ce qu'on peut appeler le status national du Canada par rapport à l'ensemble de l'empire. Il paraît que le parlement est rempli de nationalistes à leur façon, prêts à se rebeller contre toute ingérence de l'Angleterre dans les affaires du Canada, et à réclamer contre toute atteinte directe à notre autonomie. Le premier ministre aime à se présenter comme défenseur intangible de l'autonomie du Dominion, et ce mouvement aurait toute son approbation.

On peut donc s'attendre à une série de discours patriotiques et **Win the war**, pour la semaine prochaine, et il ne fait pas de doute que cette explosion de la soupape nationale aidera considérablement à la production agricole proclamée, hier, par M. Sutherland, après d'autres, si utile à la continuation victorieuse de la guerre que nous poursuivons pour la défense de la civilisation.

La démission du chef libéral

Il est toujours un peu question de la démission de M. Laurier. M. E.-M. MacDonald a passé la journée d'hier au Parlement et l'on y a eu ces jours derniers plusieurs autres chefs libéraux importants comme M. G. P. Graham et MacKenzie King, etc. On dit aussi qu'une revue libérale hebdomadaire sera fondée à Montréal sous le titre **"The Nation"**. Certaines apparences laissent croire qu'il y a du vrai dans ces deux rumeurs et il ne serait pas étonnant que le vieux chef du parti libéral prît définitivement congé de la Chambre à la fin de la présente session.

Le "Hansard" ne sera pas censuré

Au commencement de la séance de ce matin le gouvernement a abandonné et fait radier du feuilleton la résolution pourvoyant à la censure du **Hansard** par le président de la Chambre ainsi que le bill imposant le contrôle de l'Etat sur les importations et les exportations, et la loi réglementant la vente des oeufs au poids. On est ensuite revenu à l'étude des clauses de la loi du service civil amendée. M. Turriff et M. Currie ont voulu renvoyer le bill à la prochaine session, mais le principe est maintenant adopté et la motion Turriff a été rejetée.

LES VISEES ALLEMANDES

L'Allemagne ayant constaté que son emprise sur la Russie est insuffisante, chercherait à l'occuper militairement. — Les méthodes boches en Ukraine.

Londres, 11. — La Russie a été placée soudain en face d'événements qui peuvent de nouveau changer la situation politique, mande le correspondant du "Daily Express" à Pétrograd. L'Allemagne, dit-il, a apparemment constaté que son emprise économique sur la Russie est insuffisante et cherche à l'occuper militairement.

Le conseil du gouvernement bolshévik a tenu une assemblée supplémentaire à Petrograd, pour discuter la situation créée par l'ultimatum récemment signifié par l'ambassadeur allemand, le comte von Mirbach. Cet ultimatum formule des demandes dont la réalisation transformerait virtuellement la Russie en colonie teutonne. Le discours prononcé par le premier ministre, M. Lenine, à cette assemblée, a été extrêmement pessimiste, mande le correspondant.

Suivant le journal "Podnia", la question du transfèrement du siège du gouvernement à Nijni-Novgorod a été discutée ainsi que celle des mesures militaires immédiatement à prendre pour la défense de Moscou contre des attaques aériennes possibles.

Les méthodes boches en Ukraine

Stockholm, 11. — Les journaux qui parviennent à Stockholm contiennent certains articles indiquant comment les méthodes allemandes dans l'Ukraine soulèvent de l'opposition et excitent la haine dans tous les milieux. Il est difficile de découvrir des indications relatives à l'existence d'un parti pro-allemand. Même le nouveau gouvernement actuel comprend des membres fortement opposés à la politique allemande et qui n'ont accepté de charge, pour le présent, que pour des raisons d'ordre matériel.

La situation est agitée

Londres, 11. — La situation dans l'Ukraine est devenue si agitée que de gros détachements de cavalerie allemande des Flandres sont en route pour l'Ukraine, mande le correspondent de l'**Exchange Telegraph**, à Amsterdam. On a reçu de Liège, Belgique, l'information que la lutte va reprendre dans l'Ukraine. On dit que des détachements de cavalerie

• • • •

teutonne sont arrivés dans cette ville.

Un article de journal décrit le désarmement de ce qu'on appelle la garde bleue ukraine, dans laquelle un fort esprit anti-allemand s'est manifesté. Le ministère de la guerre a déclaré à la Rada, le jour suivant, que le désarmement d'une partie des troupes s'opère du consentement du gouvernement, mais que le gouvernement est forcé de protester contre la brutalité que a marqué l'arrestation de députés.

Suivant un autre article, la première division de l'armée ukranienne, qui a été établie à Kovel, a été désarmée par les Allemands, à cause des sentiments germanophobes qu'elle a manifestés. Cette occurrence est particulièrement intéressante, parce que la première division se compose en grande mesure d'anciens prisonniers de guerre qui, après avoir reçu une bonne dose de propagande dans les camps allemands et autrichiens, ont été libérés, après la conclusion de la paix avec l'Ukraine, afin de retourner dans leur patrie et de former une nouvelle armée ukranienne qui devait coopérer avec les empires centraux.

LES HEURES DECHIREES

Les Heures déchirées? Celles sur la trame desquelles on ne peut rien tisser, lambeaux de jours tragiques, pensées effilochées, notes rapides, élans brisés, les heures de trois années de guerre.

On trouvera pourtant dans ces impressions, dans ces crayons et ces sanguines, toutes les qualités du poète lyrique qu'est Léo Larguier. Les esquisses d'un grand artiste font souvent l'admiration de ceux qui aiment ses tableaux achevés et ses fresques monumentales. L'auteur qui est encore au front ne nous permettrait pas d'autres éloges.

Nous aurions dû simplement imprimer en tête de ces pages sa citation qui date de septembre 1915, quelques lignes de son colonel évoquant toute la guerre: un champ battu par les canons ennemis, un grand poète français qui panse sa blessure au bord d'un trou d'obus...

Un vol. in-18, net 4 fr. Chez tous les libraires et dans les Bibliothèques des Gares. — **L'Edition Française Illustrée**, 30, rue de Provence, Paris.

LES ILLETTRES AUX ETATS-UNIS

La guerre a imposé à notre attention des faits presque incroyables sur la prévalence de l'ignorance en ce pays. Près de 700,000 hommes d'âge conscriptible ne peuvent lire ni écrire en aucune langue. Il y a plus de 4,600,000 illettrés de vingt ans et plus. Les illettrés d'au-dessus de dix ans,— la base ordinaire de calcul — s'élèvent à 5,516,163. De cette armée si vaste que, marchant deux par deux, vingt-cinq milles par jour, ils prendraient deux mois à défiler devant la Maison Blanche, plus de 58 pour cent sont des blancs, et 1,500,000 sont des blancs nés dans le pays. L'immigration n'est pas du tout le seul facteur de cet état de choses qui sape les ressources économiques aussi bien que les ressources intellectuelles du pays. Une démocratie ignorante n'est pas une démocratie. — **New York World.** Cf. **The Montreal Daily Star**, 26 mars 1918.

Autour de la Ferme

LE JARDIN POTAGER

Comment cultiver les pois

La culture des pois est une culture facile, qui peut se pratiquer en grand dans les champs, tout aussi bien que dans les jardins.

1o. Terrain et engrais.—Le pois exige, pour bien réussir, des terres meubles, saines, fertiles, ayant du fond. Les terrains bas, humides, ceux trop calcaires ne lui conviennent pas. Ameublissez donc aussi parfaitement que possible le sol, et choisissez-le de bonne exposition, afin que la plante ait en abondance de l'air et de la lumière. Il n'est pas nécessaire de fournir aux pois de fortes doses d'engrais azoté, parce qu'il emprunte à l'atmosphère une partie de l'azote dont il a besoin pour former ses tissus. Le pois a besoin surtout d'acide phosphorique et de potasse. On lui fournit ces deux éléments en enterrant 15 jours avant le semis, environ 500 livres de superphosphate de chaux et 160 livres de chlorure de potassium par acre. Mais à quoi bon parler de ces engrais chimiques qu'il est si difficile de trouver ici et qui coûtent trop cher pour la bourse du jardinier.

D'ailleurs ces engrais ne sont pas absolument indispensables. Il suffit que la terre soit d'une fertilité moyenne, en bon état de culture et qu'elle ait été "fumée", engraissée l'année précédente avec du fumier de ferme. Je dis: "engraissée, **l'année précédente**", parce que les pois comme les haricots ne s'accommodent pas d'une fumure trop récente. A la rigueur dans nos pays, un terrain fumé l'automne avec du fumier bien "consommé", peut être ensemencé de pois avec avantage. Il n'en irait pas ainsi si le fumier n'était pas consommé. Il convient de mettre de 6 à 8 tonnes de fumier par acre.

Ajoutons qu'il n'est pas possible de cultiver les pois, dans de bonnes conditions, plusieurs années de suite dans le même terrain, quoique ce terrain puisse recevoir les engrais convenables et appropriés. Les pois ne doivent revenir que tous les trois ans dans le même terrain.

2o. Semis et culture.—Les semis se font dans ce pays depuis le milieu d'avril jusqu'au commencement de juin. Evidemment il faut tenir compte de la température de l'année, et on ne peut pas donner de règle absolue pour le semis. On sème en rayon, ou par buttes. Je vous ai dit dans un article précédent que je préférais le semis par "buttes" à raison de 4 à 6 grains par buttes, espacées de 6 ou 8 pouces. Il convient de laisser entre les rangs 1 pied ½ à 2 pieds. Quant à la profondeur où doit être enterrée la graine, 1 pouce ½ à 2 pouces, c'est suffisant.

Pour l'espacement entre les buttes et entre les rangs, il variera selon la hauteur et la vigueur des variétés cultivées, comme aussi selon la richesse du sol. Les pois nains, ou demi-nains, demandent moins d'espace que les pois à rames.

Il faut entretenir les pois propres de mauvaises herbes, et leur donner un ou deux binages dans le cours de la végétation, après quoi on les "renchaussse" avec soin; ce "renchaussage" est destiné à entretenir la fraicheur et à donner de la vigueur aux plantes.

Pour avoir des pois jusqu'aux gelées, on sèmera des variétés précoces au commencement de juin, ou si l'on préfère des variétés tardives au commencement ou vers le milieu de mai.

3o. Récolte.—On commence à cueillir les pois deux mois ou trois et plus après le semis, selon la précocité des variétés. Il n'est guère de pois qui mûrissent leur grain en moins de trois mois. Pour les grains à manger en vert on fait la cueillette tous les deux ou trois jours, en commençant à la base des tiges.

4o. Maladie.—Un des ennemis les plus dangereux des pois est la "Bruche"; c'est un insecte qui pond ses oeufs sur les "gousses" en voie de formation. De petites larves blanches éclosent et pénètrent dans les graines. Là elles accomplissent leurs transformations. Au printemps les insectes sortent des grains en perçant un petit trou rond à leur surface.

Impossible de détruire les larves renfermées dans les gousses. On se contente de tuer les insectes que contiennent les grains de pois, en les soumettant à l'action des vapeurs de sulfure de carbone; et on ne fait cela que pour les grains qui doivent être ensemencés.

Il est aussi plusieurs maladies de nature cryptogamique, "la rouille", le "mildiou" qui s'attaquent aux feuilles. Une autre s'attaque aux feuilles et aux grains. Heureusement ces maladies sont assez rares. D'ailleurs on les combat facilement et efficacement par les bouillies au sulfate de cuivre.

UN ANCIEN JARDINIER.

LA HERSE

Dans nos premières années de culture en cette province nous avions un terrain vierge et d'une richesse inconcevable. Ainsi nos récoltes étaient de toute beauté. Cependant nous n'avions pas d'instruments agricoles comme nous en avons aujourd'hui: les charrues, la herse, un semoir et un rouleau nous suffisaient. Nous semions indifféremment un terrain ou un autre sans nous occuper de la qualité de nos semences; nous jetions sans arrière-pensée une semence de blé gelé, dans un terrain à moitié préparé; et qui de nous n'a pas fait trainer son semoir dans des trous d'eau d'un pied de profondeur?

Notre excellente terre avait pitié, ce me semble, de notre ignorance, et malgré le mauvais traitement que nous lui faisions subir elle nous donnait quand même des récoltes.

Cependant nous posions une cause qui devait nécessairement avoir son effet. Vous pensez que je veux dire que nous détruisions nos terres; ailleurs c'eût été le cas, mais ici nos terres sont inépuisables. Elles nous l'ont prouvé chaque fois que nous leur en avons donné l'occasion. La moindre amélioration, soit par le guéret d'été qui coûte si cher au cultivateur et à la terre elle-même, puisqu'il la dénude, l'allégit et produit cette poussière qui nous aveugle dans nos grands vents; soit encore amélioration par un pâturage d'une couple d'années, voire même par une semence d'orge. Ces seuls travaux, dis-je, nous ont toujours valu de bons rendements.

Notre peu de soin n'a donc pas épuisé nos terres, mais il y a, je le répète, posé une cause qui a eu son effet. Depuis au-delà de trente ans notre mauvaise culture a laissé s'introduire dans nos champs toutes les mauvaises herbes possibles et impossibles.

Nos semences de grain qui pourraient se maintenir avec l'humidité provenant de la gelée au sous-sol, se voient entourées d'une myriade de plantes nuisibles qui veulent vivre, elles aussi, mais aux dépens de nos grains qui en souffriront beaucoup, s'il n'en meurent pas.

Les remèdes à appliquer sont très nombreux, puisqu'il y a plusieurs germes de maladies à détruire. Les racines de chardons et ces graines de folle avoine ont leur traitement particulier. Nous en avons parlé et il sera bon de répéter, mais à la saison où nous sommes, il est plus pratique de rappeler aux cultivateurs le traitement des petites graines nuisibles qui ne germent qu'à la surface: tel le pissenlit avec sa légion de cousins et d'arrières-cousins; les différentes espèces de moutarde, etc., etc., etc.

Les terrains sont empestés de ces petites semences. Quelques cultivateurs en sèment même avec leur grain et les terres les mieux travaillées en ont encore leur trop grande part. A la levée du grain vous allez voir apparaitre ces petites pousses qui d'abord paraissent insignifiantes. Elles offrent même un joli coup d'oeil à celui qui ne sait pas qu'en grandissant elles vont dessécher la terre, nuire au grain et non seulement compromettre la récolte de cette année, mais encore qu'elles vont répandre leurs graines et gâter davantage le terrain.

Vous, cultivateurs avertis, vous prenez votre herse et, sans pitié, vous la passez dans votre grain par un gros soleil. Résultat: Le grain parait d'abord en souffrir; il est tombé mais sa racine déjà enfoncée à trois ou quatre pouces dans la terre n'a subi aucune atteinte. La tige courbée et froissée par la herse et le soleil va se relever, et cette fois elle sera seule; elle n'aura plus à partager sa nourriture avec les petites graines de surface.

En second lieu, les petites fentes produites par la sécheresse à la surface de la terre vont être remplies, et la tige aura ainsi, même malgré le manque de pluie, toute l'humidité de la terre. Des cultivateurs, enhardis par un premier succès, ont hersé, de semaine en semaine, le même champ de grain jusqu'à trois fois.

L'expérience du hersage après la levée du grain n'est plus à faire. Assurez-vous si les racines de votre grain sont assez longues, et hersez jusqu'à ce que la tige ait atteint 4 à 5 pouces.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA TERRE QUI POUDRE

Les typographes nous jouent parfois de mauvais tours; nous ne leur en voulons pas, car ils sont de bonne foi. Ainsi le dernier numéro de la **Liberté** nous fait dire:

"En d'autres termes, le remède souverain contre la terre qui "poudre est une bonne rotation. Mais pour faire une bonne rotation "il faut garder un troupeau d'animaux **et ne pas les envoyer paître "sur les terres qui doivent produire le blé.**"

C'est justement le contraire que nous avons dit; notre manuscrit portait:

"....et ne pas les envoyer paître dans les marais voisins, mais "sur les terres qui doivent produire du blé."

Ca se ressemble un peu, mais l'un est juste le contraire de l'autre. Celui qui nous a joué le tour a dû se dire: "Mais ça n'a "pas de bon sens; **le Cultivateur** a eu une distraction: faire paître "les animaux sur les terres qui doivent produire du blé, ça ne se "peut pas; enlevons cela."

C'est justement le raisonnement que font bon nombre de nos cultivateurs; nous le croyons faux et de nature à nuire à l'amélioration de nos terres, c'est pourquoi nous avons tenu à mettre les choses au point, car, bien sûr, Monsieur le Curé de Letellier nous donnera sur les doigts, dans sa prochaine chronique, si nous ne mettons les choses au point. Vaut mieux se corriger soi-même que de se faire rappeler à l'ordre par autrui.

Nous le répétons donc: pour faire une bonne rotation il faut renoncer à la pratique trop suivie jusqu'ici par les nôtres, d'envoyer paître leur troupeau dans les marais ou sur les terres vacantes, comme on dit. Semez du trèfle, du foin ou autre sorte d'herbe dans les champs qui sont un peu fatigués de produire, qui ne rendent plus que du 12 ou 15 minots à l'acre; faites paître les animaux sur ces pièces une couple d'année, et quand vous retournerez à la culture du blé dans ces pièces, vous y prendrez du 30 minots à l'acre. Ca vous aura payé de ne pas envoyer paître vos animaux chez autrui et d'avoir remplacé le labour d'été par le pâturage.

UN CULTIVATEUR.

LES COQS REPRODUCTEURS

Leurs qualités

Le choix de coqs reproducteurs revêt une importance plus considérable qu'on ne le croit généralement; il dépasse même de beaucoup dans ses conséquences celui des poules. Voilà qui vous étonne peut-être, et pourtant rien n'est mieux constaté.

Voulez-vous élever des pondeuses prolifiques, des poulets enclins à l'embonpoint, accordez votre préférence à des mâles provenant de bonnes productrices d'oeufs ou issus de belles grosses volailles. Le coq compte pour les trois-quarts dans la transmission des aptitudes de ses parents, tandis que la femelle n'y est que pour l'autre quart. N'empêche qu'il est encore plus louable de prendre le père et la mère dans d'excellentes lignées; mais, advenant que l'on ne peut accorder de l'attention qu'à l'un des deux, que celle-ci porte surtout sur l'acquisition judicieuse du coq. N'hésitez pas à le payer jusqu'à deux ou trois piastres; à ce prix, il n'est pas cher, s'il appartient à une famille ayant les qualités, dont vous souhaitez la propagation parmi les sujets de votre basse-cour. Ce que nous affirmons ici, plusieurs cultivateurs l'ont sans doute précédemment observé par exemple dans leurs troupeaux de bestiaux.

Outre cette sorte d'annoblissement reçu des ancêtres, le coq doit posséder des avantages personnels. Il sera solidement planté sur ses pattes et de prestance élégante; il aura la poitrine large et bombée, la queue hautement arrondie; il n'a pas le droit d'avoir de faux côté. Il faut qu'il déborde de santé et de vie, qu'il ait conscience de sa dignité de roi, qu'il soit beau mais d'une beauté mâle, qu'il porte fièrement la tête, qu'il jase, qu'il chante vigoureusement. — S'il reste muet, inquiétez-vous du prochain élevage; il y aura beaucoup d'oeufs inféconds.

Il importe qu'il soit galant à l'égard de ses poules, qu'il les aime et qu'elles l'aiment, qu'il sache à l'occasion se priver d'un vermisseau appétissant pour leur faire plaisir; qu'il les appelle souvent.

Son plumage doit être lustré et soigneusement entretenu par lui-même.

C'est lorsque les coquelets sont nombreux, à l'automne, avant les condamnations à l'engraissement, qu'il est plus avantageux de faire son choix. Qu'on en réserve, à cette époque, plus qu'il n'en sera requis, afin de pouvoir faire un second choix plus tard; quelques-uns promettent parfois plus qu'ils ne donnent.

D'ordinaire c'est un coq par quinze poules qu'il convient de garder; si les volailles sont lourdes comme les Asiatiques, c'est un pour 8 ou 9 poules; si elles sont légères comme les Méditerranéennes — Livournes, Minorques, Andalouses, — c'est un pour de 15 à 20. — Plus les habitants du poulailler jouissent de liberté, moins il faut de coqs. En février et mars, quand la vie est dure, que l'activité est à peu près nulle, 7 ou 8 poules, quelles qu'elles soient, suffisent à un coq.

Dans le cas où un troupeau réclamerait plusieurs coqs et que ceux-ci ne consentiraient pas à faire bon ménage ensemble, on conseille de les jeter en prison, d'où ils ne sortiront que tour à tour, se partageant autant que possible chaque journée; de cette façon on obtient des résultats fort satisfaisants. Bien entendu qu'il ne s'agit dans le moment que du temps où l'on cueille des oeufs pour l'incubation. — Aux autres époques, ils doivent être séquestrés des poules.

Les rations à leur service sont les mêmes que pour les poules; ils doivent être tenus bien en chair, sans être gras.

Il est bon d'introduire dans les troupeaux, tous les deux ou trois ans, des coqs étrangers et, de cette manière, un sang nouveau, à moins que l'on ne pratique méthodiquement l'élevage consanguin, ce qui néanmoins ne peut être tenté avec succès que dans les grandes cours avicoles.

L'abbé J.-B.-A. Allaire.
—Le Coopérateur Agricole.

D. — Comment le savant français qui trouva les principes de la télégraphie électrique traitait-il la science?

R. — En père (Ampère).

Chasse magiquement l'asthme. —Le secours qu'apporte immédiatement le remède du docteur Kellogg tient de la magie. Cependant c'est le seul remède naturel usé d'une façon naturelle. La fumée ou la vapeur, atteignant les parties les plus affectées des bronches supprime le mal et permet de respirer facilement. Tous les pharmaciens le vendent.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 14 mai

No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 4 Nord décehargé	2.08
No 5 Nord déchargé	1.96
No 6 Nord déchargé	1.87
Fourrage, déchargé	1.70
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.02
No 5 Nord "Tough"	1.90
No 6 Nord "Tough"	1.82
Fourrage, "Tough"	1.65
No 1 Nord rejeté	2.11
No 2 Nord rejeté	2.08
No 3 Nord rejeté	2.03
No 4 Nord rejeté	1.94
No 1 Nord "Smutty"	2.12
No 3 Nord "Smutty"	2.05
No 2 Nord "Smutty"	2.09

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ .86¾
3 C. W., déchargé	.83½
Extra 1 four., déchargé	.83½
No 1 fourrage, déchargé	.80½
No 2 fourrage, déchargé	.77½

ORGE

No 2 C. W.	$1.50
No 4 C. W.	1.45

LIN

1 N. W. C., déchargé	$3.78
1 C. W., déchargé	3.74½
3 C. W., déchargé	3.53
Rejeté	3.53

SEIGLE

2 C. W.	$2.40

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—

Excellent	$14.00 à $15.00
Choix	$12.00 à $13.00
Bon	$9.50 à $10.00
Choix, "feeders"	$8.00 à $8.75
Bon	$7.00 à $7.50
Choix "stockers"	$9.50 à $10.00
Ordinaires 'stockers'	$6.00 à $6.50

"Bulls".—

Excellents	$10.00 à $11.00
Bons	$8.50 à $9.50
Légers	$7.00 à $7.50

"Oxen".—

Excellents	$9.00 à $10.00
Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.50

Vaches.—

Excellents	$11.75 à $12.50
Choix	$9.00 à $10.00
Bons	$7.50 à $8.50
"Cutters"	$5.00 à $6.00
"Canners"	$4.00 à $5.25

Taures.—

Excellents	$12.50 à $13.00
Choix	$9.00 à $10.00
Bons	$7.25 à $8.00
De choix. 'Stockers'	$8.00 à $8.75
Ordinaires 'Stockers'	$6.00 à $6.50

Cochons.—

Choix	$19.40
Légers (110 à 140 livres)	$16.00 à $18.00
Légers (110 et moins)	$12.00
Lourds. Choix	$17.00 à $18.00
Truies	$12.00 à $18.00

Moutons.—

Agneaux	$15.00 à $17.50
Moutons	$12.00 à $12.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—

Du marchand de gros au détailleur à Winnipeg

Frais pondus	$ .32
Prix au fermier	.28

Beurre.—

Crêmerie	$ .45
De ferme	.34

Viandes—

Boeuf	$ .18½
Veau	.17
Mouton	.26½
Porc	.27
Bacon, Flanc	.42
Poulet	.35
Poule	.28½
Canards	.25
Oies	.25

Gruau—

Sac de 80 livres	$4.70

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.17
Five Roses. 2 de 49 liv.	$5.30
Five Roses. 4 de 24 liv.	$5.45
Purity. Sac de 98 liv.	$5.25
Purity. 2 de 49 livres	$5.30
Purity. 4 de 24 livres	$5.45
Royal Household. 98 livres	$5.25
Royal Household. 2 de 49 liv.	$5.30
Royal Household. 4 de 24 liv.	$5.45

Alimentation—

(Prix des meuneries.)

Avoine. La tonne	$58.00
Seigle. Le sac	$5.50

	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80
Portage	$30.80	$35.80
Brandon	$30.00	$35.00

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Libre, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

Granulé. Extra	$9.55

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—

Patates du Manitoba	.90 à $1.10

Foin—

"Timothy" No 1	$24
"Timothy" No 2	$22
"Red Top" No 1	$20
"Red Top" No 2	$18




LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00., lundi, le 27 mai 1918, des soumissions pour la construction d'un édifice pour les bureaux du gouvernement fédéral, sur la rue O'Connor, Ottawa, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, addressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour édifice des bureaux du gouvernement fédéral, Ottawa".

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, à Ottawa; du surintendant des édifices fédéraux, Hôtel des Postes, Montréal, P.Q.; et du commis des travaux, Station postale "F", Toronto, Ont.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque au montant de soixante-quinze mille dollars ($75,000) fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à chartre devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

REMARQUE.—On peut se procurer au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque, accepté, pour la somme de $50, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 7 mai 1918.

PATISSERIES INTERDITES

Le et après le 1er mai 1918, aucune personne en Canada ne devra fabriquer pour la vente:

(a) Produits connus comme pâtisseries françaises ou feuilletées.

(b) Beignets ou pets de nonne.

(c) Biscuits ou gâteaux connus comme pain ou gâteaux gras écossais.

(d) Macarons aux amandes ou produits similaires contenant plus de 50 pour cent de sucre de canne.

(e) Pâte de guimauve contenant plus de 20 livres de sucre de canne par fournée de 60 livres.

(f) Gâteaux ou biscuits ayant à l'extérieur en tout en partie une couche de sucre de canne ou produit de sucre ou remplis de produits de sucre de canne ou de friture, exceptés les confitures, gelées et les fruits entiers ou mélangés.

CE QU'ON PEUT GARDER DE SUCRE

1. Aucune personne ne devra détenir ni avoir en sa possession ou sous son contrôle en aucun temps, du sucre de canne en quantité plus que suffisante pour ses besoins ordinaires d'une période n'excédant pas quinze jours, excepté tel que ci-après pourvu.

(a) Une personne vivant à plus de deux milles et à moins de cinq milles de distance de tout marchand ayant une licence de la Commission des vivres du Canada, pourra avoir en sa possession ou sous son contrôle du sucre de canne en quantité ne dépassant pas ce qu'il lui faut pour ses besoins ordinaires d'une période n'excédant pas trente jours; une personne vivant à plus de cinq milles et à moins de 10 milles de tout marchand ayant une licence de la Commission des vivres du Canada, pourra avoir en sa possession ou sous son contrôle, du sucre de canne en quantité ne dépassant pas ce qu'il lui faut pour ses besoins ordinaires d'une période n'excédant pas soixante jours; et une personne vivant à une distance de dix milles ou plus de tout tel vendeur, pourra avoir en sa possession ou sous son contrôle, du sucre de canne en quantité ne dépassant pas ce qu'il lui faut pour ses besoins ordinaires d'une période n'excédant pas cent-vingt jours.

(b) Un fabricant détenant une licence de la Commission des vivres du Canada et employant du sucre de canne dans la fabrication de ses produits, et un marchand en gros ou un vendeur en détail, pourra avoir en sa possession ou sous son contrôle du sucre de canne en quantité ne dépassant pas les besoins ordinaires de son commerce pour une période n'excédant pas quarante-cinq jours.

2. Cet ordre ne s'appliquera pas aux fabricants de sucre de canne.

Toute personne détenant ou ayant en sa possession, ou sous son contrôle, du sucre de canne en quantité plus forte que celle prescrite dans cet ordre devra immédiatement retourner ce sucre au marchand de qui il a été acheté, et ce marchand devra accepter ce sucre, s'il est en bonne condition, et le payer au prix d'achat ou au prix courant du marché, quel que soit le prix le plus bas; et si ce sucre n'est pas racheté, les faits et les circonstances devront être rapportés immédiatement à la Commission des vivres du Canada par le marchand.

4. En sus des pénalités édictées contre la violation de cet ordre, tel que pourvu, tout sucre de canne ci-après détenu ou acheté en excédent des montants prescrits dans les présentes, pourra être saisi après le quinzième jour de mai 1918, par la Commission des vivres du Canada, et tel sucre ainsi saisi sera confisqué pour Sa Majesté, qui devra en disposer de la manière que la Commission décidera de temps en temps.

5. Toute personne violant aucune des dispositions de cet arrêté sera passible des pénalités mentionnées dans l'arrêté de Son Excellence le Gouverneur général en conseil en date du douzième jour de mars 1918, C. P. 597, lesquelles pénalités sont fixées dans les paragraphes suivants:

(a) Toute personne qui enfreint une disposition quelconque des présents règlements ou d'une ordonnance promulguée en vertu des présents règlements ou qui entrave un fonctionnaire ou autre personne dans l'application des dispositions des présents règlements ou de telle ordonnance, est coupable de délit et passible, sur conviction sommaire devant un magistrat de police ou deux juges de paix, d'une amende n'excédant pas mille dollars, ou d'emprisonnement pour une période n'excédant pas trois mois, ou des deux peines de l'amende et de l'emprisonnement.

(b) Quand les procédures dans un cas quelconque où une amende est imposée sous l'empire des présents règlements sont intentées à la demande d'une municipalité ou par un fonctionnaire d'une municipalité, l'amende est payée au trésorier de cette municipalité, pour qu'il en soit disposé comme elle prescrira de temps à autre. Quand de telles procédures sont intentées à la demande d'un fonctionanire provincial ou par ce fonctionnaire même, cette amende est payée au trésorier provincial pour qu'il en soit disposé comme il ordonnera de temps à autre.

CE QU'ON PEUT GARDER DE FARINE

1. Aucune personne ne devra détenir ni avoir en sa possession ou sous son contrôle, en aucun temps, de la farine faite en tout ou en partie de blé, en quantité plus que suffisante pour ses besoins ordinaires d'une période n'excédant pas quinze jours, excepté tel que ci-après pourvu:

(a) Une personne vivant à plus de deux milles et à moins de cinq milles de distance de tout marchand ayant une licence de la Commission des vivres du Canada, pourra avoir en sa possession ou sous son contrôle de la farine faite en tout ou en partie de blé, en quantité ne dépassant pas ce qu'il lui faut pour ses besoins ordinaires d'une période n'excédant pas trente jours; une personne vivant à une distance plus grande que cinq milles et moindre que dix milles de tout marchand ayant une licence de la Commission des vivres du Canada, pourra avoir en sa possession ou sous son contrôle de la farine, faite en tout ou en partie de blé, en quantité ne dépassant pas ce qu'il lui faut pour ses besoins ordinaires d'une période n'excédant pas soixante jours; et une personne vivant à une distance de dix milles ou plus de tout tel vendeur, pourra avoir en sa possession ou sous son contrôle de la farine, faite en tout en partie de blé, en quantité ne dépassant pas ce qu'il lui faut pour ses besoins ordinaires d'une période n'excédant pas cent vingt jours.

(b) Un marchand en gros ou un vendeur en détail ayant une licence de la Commission des vivres du Canada pourra avoir en sa possession ou sous son contrôle de la farine, faite en tout ou en partie de blé, en quantité ne dépassant pas ce qu'il lui faut pour les besoins ordinaires de son commerce, d'une période n'excédant pas soixante jours.

2. Le paragraphe 1 de cet ordre ne s'appliquera pas aux membres ni aux boulangers et pâtissiers ayant une licence de la Commission des vivres du Canada.

3. (a) Le ou après le 1er mai 1918, aucune personne ne devra nourrir du bétail ou des volailles, ni permettre de nourrir du bétail ou des volailles avec du blé à farine ou ses sous-produits, à l'exception du son et du petit son; et aucune personne ne devra sciemment vendre de ce blé à farine pour des fins ainsi prohibées. Pourvu, toutefois, que lorsque le blé a été récolté avec d'autres grains et qu'il ne pourrait être séparé économiquement, ce mélange, à condition qu'il ne contienne pas plus de vingt-cinq pour cent de blé, peut être vendu ou acheté ou employé pour la nourriture des volailles.

(b) Aucune personne ne devra moudre du blé à farine ou un mélange de blé à farine avec d'autres grains dans le but d'en faire de la moulée pour nourrir le bétail.

4. Toute personne détenant ou ayant en sa possession ou sous son contrôle de la farine, faite en tout ou en partie de blé, en quantité plus grande que celle prescrite dans cet ordre, devra immédiatement retourner cette farine au meunier ou au vendeur de qui elle a été achetée, et ce meunier ou vendeur devra l'accepter si elle est en bonne condition, et la payer au prix du marché à la date du vingt avril 1918, quel que soit le prix le plus bas; et si cette farine n'est pas rachetée, les faits et les circonstances devront être rapportés immédiatement à la Commission des vivres du Canada par le meunier ou le vendeur.

5. Pourvu, que tout vendeur de la farine susdite devra immédiatement faire rapport au Comité des meuniers, 178, rue Queen, Ottawa, sur la quantité de cette farine détenue, en sus de ses besoins pour soixante jours, et devra spécifier le nom du meunier qui a fabriqué cette farine, la marque de commerce, la date de l'achat, le nom du vendeur, le prix payé, et quels sont ses besoins pour les mois de mai, juin et juillet. Sur réception de ce renseignement, le Comité des meuniers devra notifier le meunier qui a fabriqué cette farine, et il sera du devoir de ce meunier d'acheter cette farine au prix payé par le marchand, ou au prix du cours à la date du 20 avril 1918, f.o.b. en gare du marchand, quel que soit le prix le plus bas, ou d'en disposer de la manière qui pourra être spécifiée par la Commission des vivres du Canada.

6. En sus des pénalités imposées contre la violation de cet ordre, tel que pourvu, toute farine ci-après détenue ou achetée en excédent des montants prescrits dans les présentes, pourra être saisie après le 15e jour de mai 1918, par la Commission des vivres du Canada, et toute farine ainsi saisie sera confisquée pour Sa Majesté, qui en disposera de la manière que la Commission des vivres décidera de temps en temps.

7. Toute personne violant aucune des dispositions de cet arrêté sera passible des pénalités mentionnées dans l'arrêté de Son Excellence le Gouverneur général en conseil en date du douzième jour de mars 1918, C. P. 597, lesquelles pénalités sont fixées dans les paragraphes suivants:

(a) Toute personne qui enfreint une disposition quelconque des présents règlements ou d'une ordonnance promulguée en vertu des présents règlements ou qui entrave un fonctionnaire ou autre personne dans l'application des dispositions des présents règlements ou de telle ordonnance, est coupable de délit et passible, sur conviction sommaire devant un magistrat de police ou deux juges de paix, d'une amende n'excédant pas mille dollars, ou d'emprisonnement pour une période n'excédant pas trois mois, ou des deux peines de l'amende et de l'emprisonnement.

(b) Quand les procédures dans un cas quelconque ou une amende est imposée sous l'empire des présents règlements sont intentés à la demande d'une municipalité, ou par un fonctionnaire d'une municipalité, l'amende est payée au trésorier de cette municipalité, pour qu'il en soit disposé comme elle prescrira de temps à autre. Quand de telles procédures sont intentées à la demande d'un fonctionnaire provincial ou par ce fonctionnaire même, cette amende est payée au trésorier provincial pour qu'il en soit disposé comme il ordonnera de temps à autre.

CONDAMNES A LA PRISON

Toronto, 11. — Trois conscrits du premier bataillon qui ont des objections de conscience contre le service militaire et qui ont récemment subi leur procès en cour martiale, ont reçu leur sentence, hier, et ont été condamnés chacun à deux ans de travaux forcés.

LA TRAGEDIE ROUMAINE

La signature du traité de paix avec l'Allemagne n'en serait que le premier acte. — Fière déclaration de la reine Marie. — Sera-t-elle déposée?

Londres, 11. — La signature du traité de paix entre l'Allemagne et la Roumanie ne sera pas le dernier acte de la tragédie roumaine. Voilà l'opinion qui a cours ici.

La reine Marie a beaucoup contribué à l'intervention de la Roumanie du côté des Alliés. Depuis des mois, elle lutte avec acharnement, pour éviter la paix. Malgré la signature de la paix, on prédit qu'elle continuera à être un formidable obstacle aux projets de "pénétration" de l'ennemi. Dans une entrevue avec le correspondant de la Prese Associée, la veille du départ de ce dernier, la reine a déclaré:

"Je ne me résignerai jamais à une paix humiliante avec l'Allemagne, jamais. J'espère que, dit-elle, je sais que j'aurai l'appui des Américains ainsi que des Roumains pour continuer la lutte. Le moment est critique pour la Roumanie, mais nous savons que nous sommes dans notre droit et notre courage est indomptable. Nous avons passé par des périodes critiques avant à présent. Nous avons enduré de grandes souffrances, et il nous en reste peut-être encore de plus grandes en réserve, mais je continue à espérer. Ce n'est peut-être qu'un espoir de femme, mais je ne puis y renoncer."

Wilhelmstrasse avise probablement aux moyens à prendre pour débarrasser la Roumanie de l'influence de la reine. Comme mesure préparatoire, les journaux allemands ont apparemment reçu instruction d'annoncer que la reine songe à abdiquer. Il semble qu'on peut prédire sans crainte que la reine n'abdiquera jamais sans y être forcée, vu qu'elle est imbue d'un profond sentiment de responsabilité envers le peuple roumain, qu'elle aime sincèrement. Il semble probable que la seule raison pour laquelle l'Allemagne n'ait pas exigé encore l'abdication de la reine, c'est que le roi Ferdinand est un Hohenzollern et est encore l'objet d'une certaine considération de la part des gouvernants allemands.

Si le roi et la reine sont tous deux déposés, il s'ensuit naturellement que le prince héritier Charles sera exilé aussi. Il partage la haine de sa mère pour tout ce qui est allemand. Les prétendants les plus probables au trône, en pareil cas, sont le jeune prince Nicolai, un simple écolier, et le frère du roi Ferdinand, Guillaume, général de l'armée allemande. Les affaires de l'Etat seront probablement confiées à Pierre Carp, en tant que premier ministre.

LA PROVINCE DE QUEBEC ET LA GUERRE

Excepté comme argument électoral dans les provinces anglaises, qu'il importait d'endoctriner pour leur faire prendre avec enthousiasme la pilule de la conscription, personne au Canada n'a admis comme exacts les chiffres fournis à la Chambre des Communes sur l'enrôlement volontaire des Canadiens français: on peut les doubler sans crainte et l'on restera encore beaucoup en deça de la vérité. Par parti pris, semble-t-il, on n'a pas voulu rendre justice à l'effort de la province de Québec et l'on a fait aux nôtres, à l'étranger, une réputation qui n'est pas du tout méritée. Le trésorier provincial, M. Mitchell, dans son exposé budgétaire devant la législature, le 9 janvier dernier, annonçait que, déduction faite de toutes dépenses ordinaires et extraordinaires, y compris le premier versement de $375,000.00 sur le million de dollars donné au Fonds Patriotique, le surplus des récettes sur les dépenses pour l'année écoulée s'élevait à $158,440.61. Les contributions du gouvernement de Québec aux oeuvres de guerre ont été les suivantes: (a) Au gouvernement impérial: $628,987.56; (b) A l'hôpital des paroisses canadiennes à Paris: $5,000.00; (c) Au comité de secours belge: $30,000.00; (d) Au comité de secours national de France: $39,996.46; (e) A la caisse de secours des marins britanniques, Canada: $5,000.00; (f) A la commission des hôpitaux militaires: $9,000.00; (g) Au fonds patriotique canadien: $1,000,000.00. L'ensemble forme un total de $1,712,084.02. De plus le gouvernement provincial de Québec a souscrit aux emprunts de guerre des montants totalisés à $1,800,000.00, ce qui forme un total général de $3,512,084.02. En mettant le dollar au chiffre trop élevé de cinq francs, on trouve que, sans parler de la contribution en hommes, des innombrable souscriptions particulières et de sa lourde part dans les dépenses fédérales, la province de Québec, par son seul gouvernement local, a concouru aux oeuvres de guerre pour une somme de dix-sept millions, cinq cent soixante mille, quatre cent vingt francs et dix centimes. Et il s'est malheureusement trouvé des Français peu renseignés pour reprocher publiquement, dans les journaux de là-bas, au Canada français son apathie, et d'autres Français pour les croire sur parole. S'ils savaient, s'ils soupçonnaient seulement ce qui s'est passé au Canada depuis le début de la guerre, ils préféreraient — même quand l'amour de la patrie les empêche de garder un silence prudent — pécher par discrétion de langage plutôt que par indiscrétion.

"Le Semeur."

LES PAYS A PETITES FAMILLES

La France se dépeuple; c'est un fait incontestable. C'est aussi le thème d'un des reproches que l'étranger nous adresse le plus souvent et contre lequel, d'ailleurs, nous avons, jusqu'à un certain point le droit de protester. La vérité est que dans tous les pays de l'Europe occidentale la natalité a baissé depuis quarante ans, et parfois très vite. A moins d'une réforme morale qui sera aussi difficile chez eux que chez nous, ils sont en train de rattraper la France... Les catholiques sont fondés à dire avec une légitime fierté, qu'ils ont résisté mieux que les autres... Seulement, les catholiques n'oublieront pas que si presque toutes les familles fécondes sont pratiquantes, la réciproque est loin d'être vraie. Le bien laisse une grande marge au mieux... Aussi se garderont-ils de se complaire dans une satisfaction d'eux-mêmes qui serait en partie injustifiée et certainement très dangereuse. Ils ne se serviront pas sans l'expliquer de la formule équivoque: "La religion résoudrait le problème de la natalité comme tous les autres." Oui, si par religion on entend l'intelligence entière et l'accomplissement viril de la morale chrétienne intégrale. Non, s'il s'agit avant tout de l'adhésion à un parti, ou même de pratiques et d'émotions pieuses. La religion, comme toutes les forces n'agit qu'appliquée au point voulu. On travaille pour le relèvement de la natalité, quand on rappelle aux croyants ce que leur prescrit la morale conjugale, et où ils trouveront les grâces requises pour la pratiquer. On y travaille par une façon par trop indirecte, quand on se borne à des campagnes, d'ailleurs excellentes et nécessaires, pour l'élection de bons députés, la fondation d'écoles libres, le rétablissement de l'ambassade auprès du Vatican, ou même la consécration de la France au Sacré Coeur. On ne peut rien sans la religion; cela ne veut pas dire qu'il faille attendre, pour faire quelque chose, que la religion soit politiquement et socialement triomphante. Il y a pourtant des gens qui se persuadent de l'entendre ainsi, pour se dispenser de l'effort. Au lieu donc de vanter leur supériorité, les catholiques s'efforceront de l'accroître. D'abord, ils prêcheront d'exemple, plus encore qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. — **Les Nouvelles religieuses**. Paris, 1er avril 1918, page 193.

LES LENDEMAINS DE LA GUERRE

On raisonne parfois sur les lendemains de la guerre comme s'il ne devait plus y avoir d'Allemands à cette époque-là. C'est une illusion tout à fait baroque. A l'heure présente, le Teuton barre tout l'avenir, et chacun comprend qu'il faut le vaincre d'abord. Puis, on se figure que le Teuton vaincu disparaitra par enchantement, comme dans une trappe, et que nous retrouverons nulle part, à l'état de fabricant, de commerçant, de banquier, l'adversaire qui depuis plus de deux ans nous gêne tant à l'état de soldat. Ne croyons pas à cet invraisemblable escamotage. Pour obtenir la victoire, il faut lutter contre la force allemande. Agréable ou non, voilà la réalité. Si nous n'en tenions pas compte dans nos calculs, nous serions bien embarrassés le jour où il s'agira de payer nos dettes étrangères et de rendre à la France "la situation privilégiée dont elle jouissait". Les Français sont tout aussi capables de remporter la victoire économique d'après-guerre que la victoire militaire d'avant-paix. Mais, pour ne pas être pris cette fois encore au dépourvu, il s'agit d'étudier à temps l'armement de l'adversaire. Que voyons-nous en Allemagne? Un immense effort d'organisation et d'éducation... A l'organisation des patrons correspond l'éducation des travailleurs. Ce n'est pas par un chauvinisme sentimental que les chefs du syndicalisme allemand sont impérialistes et annexionnistes... "La différence qui existe dans l'évolution économique de l'Angleterre et de l'Allemagne s'exprime clairement par deux chiffres... Entre 1900 et 1911, l'industrie allemande du fer et de l'acier, dans la région du Rhin et de la Westphalie, a vu ses salaires s'élever de 18.7%, tandis que dans la même période les salaires anglais baissaient de 0.17%". Ainsi tout s'unit en Allemagne pour conquérir le marché du monde après la guerre. Les forces capitalistes s'unissent entre elles, et les forces ouvrières s'unissent aux forces capitalistes. La discipline de fer qu'ont engendrée deux ans de blocus aide à coordonner les énergies. Les habitudes d'économie que la guerre a imposées fournissent des ressources pour l'expansion d'après-guerre. Voilà comment l'Allemagne se prépare pour la paix. Ne lui soyons pas inférieurs. Certes, cette tâche incombe à tous les Français de l'arrière; mais elle incombe d'abord au gouvernement. — **Jean Herbette**. Cf. **Le Courrier Franco-Américain**, Chicago, 20 octobre 1916.

ORIGINE DU MOT "TANKS"

On a été quelque peu surpris de la dénomination de "Tanks" appliquée, par les journaux anglais, aux autos blindés qui ont fait si belle besogne à Courcelette et autres lieux. Traduit en français, ce mot signifie **réservoirs**, et l'on avait quelque peine à établir l'analogie entre ces engins de guerre formidables et l'ustensile pacifique auquel on les comparait. Or, voici l'explication, à laquelle certes nul n'aurait songé. Lorsque les autorités militaires britanniques procédèrent à des essais, elles tinrent à garder le secret sur l'invention. Il fallait donner un nom au bâtiment abritant les véhicules, et on prit le premier qui vint à l'esprit, celui des "Tanks". D'où le nom sous lequel on désigna, parmi les initiés, les véhicules en question et le nom se répandit naturellement parmi les troupes quand ceux-ci firent leur apparition sur le champ de bataille. — **Echange**.

D. — En l'an soixante après Jésus-Christ, commen était le nez de l'empereur romain?

R. — Rond, puisque Néron régnait.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Propriété à vendre. — Boutique de forge bien outillée, avec bonne maison. S'adresser à **Edouard Lacombe, LaSalle, Man.**

A louer. — Excellente et spacieuse maison à louer, 143 rue Dubuc, Saint-Boniface, au bas prix de $15 par mois. S'adresser à **Bernier, Blackwood et Bernier, 401 Edifice Somerset, Winnipeg.**

On demande une servante. — Pas de lavage, bons gages. S'adresser à **Mme F. Deniset, 139 Ave Provencher, Saint-Boniface. Tél: Main 293.**

Terre à vendre. — En face de l'église de Sainte-Anne. A 2 milles et demi de la gare. 160 acres. Tout clôturé. A bonnes conditions. S'adresser à **M. Théophile Laplume, Bureau d'Immigration, Winnipeg, Man.**

Piano à vendre, à de très bonnes conditions. S'adreser à **Mlle Richard, Bureau de l'Information, Hôpital Saint-Boniface.**

A louer. — Une ou deux chambres meublées ou non. Maison moderne. S'adresser au **No 38, rue Ritchot, Saint-Boniface.**

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 23 avril. — Marie-France-Elmina-Armelle, fille de Camille Teillet et de Sarah Riel.

Le 25 avril. — Marie-Lucille-Léonore, fille de Hubert Bouchard et de Léonora Guay.

Le 28 avril. — Marc-Henri-Norbert, fils de Gaudias Brunet et de Alice Jutras.

Le 28 avril. — Joseph-Arthur-Emile, fils de Paul Savoie et de Osilia Comeault.

Le 28 avril. — Alice-Lorette-Thérèse, fille de Onésime Boivin et de Lorette Fillion.

Le 28 avril. — Maria-Rita-Marguerite, fille de Siméon Rémillard et de Rose de Lima Bérard.

Le 29 avril. — Joseph-Gustave-Roland, fils de Eugène Bruce et de Clérinda Hogue.

Le 30 avril. — Ephrem-Philippe-Alexandre, fils de Amable Robillard et de Marie Racette.

Le 1 mai. — Charles-Alexandre-E., fils de Charles Riel et de Rosalie Jourdain.

Le 5 mai. — Marie-Apolline-Simone, fille de Guillaume Charette et de Agnès Daigneault.

Le 6 mai. — Joseph-Léo-Paul, fils de Joseph-C. Blais et de Marie-Rose de Lima Rodrigue.

Le 9 mai. — André-Henri-Georges, fils de Gaston Lorimy et de Madeleine Terrillon.

Le 10 mai. — Joseph-Léo-René, fils de Jules Rémillard et de Régina Desrosiers.

Le 10 mai. — Joseph-Henri-Victor-Guillaume, fils de Basile Laurin et de Ida Jodoin.

Le 12 mai. — Marie-Thérèse-Alfreda Grisille, fille de Alfred Hamel et de Rose Rondeau.

Le 12 mai. — Marie-Agnès-Alice, fille de Adélard Bélanger et de Gratia Gérard.

Le 12 mai. — Joseph-Augustin-Wilfrid, fils de Alphonse Chabot et de Diana Paradis.

• • •

Sépultures

Le 1er mai. — François Ducharme, décédé le 29 avril à l'Hospice d'Youville, à l'âge de 73 ans.

Le 4 mai. — Bridget Gerretty, décédée le 2 courant à l'Hospice d'Youville, à l'âge de 85 ans.

Le 4 mai. — Anna Plante (Mme Thuot) décédée à l'Hospice d'Youville le 2 courant, à l'âge de 61 ans.

Le 12 mai. — Marguerite-Bertha, fille de Nicholas Pirotton et de Félicia Larbanois, décédée le 10 du courant à l'âge de 5 mois et 23 jours.

• • •

Mme Alphonse Lafond, de St-Boniface, est de retour d'une promenade à Sainte-Agathe, où elle était l'hôte de M. Adolphe Fontaine.

Une amie.

• • •

Il voulait en être sûr. "Je ne voulais rien dire jusqu'à ce que je fus certain que ma maladie était réellement disparue", écrit M. Joseph Lang, de Regina, Sask. "Pendant quinze ans j'ai ressenti des douleurs de poitrine et j'ai souvent eu des quintes de toux. J'ai consulté plusieurs médecins et pris différentes médecines, mais dix bouteilles de Novoro du Dr Pierre m'ont entièrement guéri. Je me sens beaucoup plus fort qu'autrefois et suis très reconnaissant pour les bienfaits que j'ai dérivés de ce remède."

Ce vieux et fameux remède herbeux a été, pour des milliers, une fontaine de santé et de force. Pourquoi ne pas en essayer vous-même? Ce n'est pas une médecine de pharmacie. Le Novoro du Dr Pierre est fourni au public directement, exempt de droits de douane, par Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, à sa réunion de vendredi dernier, après avoir entendu le rapport de M. R. Chauvière sur les démarches faites par le R. P. Therrien et quelques membres du comité organisateur, au sujet de la recherche d'un terrain pour le grand pique-nique que la Société veut avoir le 1er juillet prochain, en l'honneur de la fête de saint Jean-Baptiste, une motion de remerciements a été votée à l'unanimité à Monsieur le Curé Cloutier, de Saint-Norbert, qui veut bien mettre gracieusement à sa disposition un magnifique terrain bien ombragé situé à côté de l'église.

Les produits de ce pique-nique doivent être partagés par moitié entre la Croix-Rouge et l'école du Sacré-Coeur.

A la même séance, il a été décidé, à la suggestion du président, M. le Dr Benoit, qu'une demande soit faite au Rév. Père Curé pour que, le jour de la fête du Sacré-Coeur, tous les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, ainsi que tous les paroissiens, en fassent une journée de pénitence et de prières pour implorer la miséricorde divine. Communion générale le matin, adoration du Saint-Sacrement qui serait exposé toute la journée et acte de réparation, par tous, à la grande cérémonie de la Bénédiction du Saint-Sacrement qui serait exposé toute la journée, et acte de réparation, par tous, à la grande cérémonie de la Bénédiction du Saint-Sacrement qui aurait lieu le soir, seraient les actes d'humilité et de contrition qui seraient faits pour demander à Dieu de protéger les Canadiens partant au front et qu'il donne aux Alliés la victoire qui mettra fin à ce terrible fléau et qui procurera une paix, où le monde plus croyant et plus fervent se rapprochera du règne de Dieu.

AU CLUB "LE CANADA"

En présentant devant le grand public les scènes principales du "Cid", le club "Le Canada" a entrepris de démontrer que parmi les jeunes gens de langue française des deux sexes à Winnipeg et à Saint-Boniface, il y a des talents de véritables artistes qui n'ont besoin que de l'occasion nécessaire pour prouver leur valeur. A en juger par les quelques répétitions auxquelles il m'a été donné d'assister, il est évident que les personnes qui ont eu l'initiative de cette représentation du 5 juin ont été bien inspirées.

Du "Cid" Sainte-Beuve disait: "Le "Cid" est une pièce de jeunesse, un beau commencement;— le commencement d'un homme, le recommencement d'une poésie et l'ouverture d'un grand siècle. Le "Cid" est une fleur immortelle d'amour et d'honneur..."

Voici maintenant une appréciation de M. Jules Lemaître: "Ce n'est pas seulement la plus jeune, la plus vivante des pièces de Corneille, il se pourrait qu'elle fût, dans son théâtre, une exception unique, non précisément par la forme, mais par l'esprit... Dans nulle autre, vous ne verrez le triomphe de l'amour... Le "Cid" est un poème d'amour et de grand amour."

Du poète Victor de Laprade, qui rectifie sur un point — sur le triomphe exclusif de l'amour dans le "Cid" — l'opinion de M. Jules Lemaître: "Le "Cid" est l'oeuvre universelle du théâtre français; c'est le poème de la jeunesse, de l'héroïsme et du noble amour... Le devoir triomphe aussi bien que le sentiment et, par un bonheur particulier au sujet, l'honneur a satisfaction aussi bien que l'amour."

• • •

Les répétitions de "La Main leste", la joyeuse comédie de Labiche, et de "Quand on conspire", la délicieuse opérette, vont aussi leur train. Le programme de cette soirée a été arrangé de telle manière que tous les goûts seront satisfaits. La partie musicale aux entr'actes sera aussi des mieux choisies.

• • •

On conseille aux personnes qui désirent assister à cette représentation unique à Winnipeg, comme l'annonce la grande presse anglaise elle-même, d'acheter leurs billets dès maintenant. Prix: $1, 75 sous, 50 sous. On peut adresser ses demandes par la poste à M. H.-J. Bergevin, boîte postale 3152, Winnipeg.

• • •

A cause surtout des règlements de plus en plus draconiens quoique nécessaires du contrôleur des vivres, l'administration du club a décidé de discontinuer de donner des repas. Il est même possible, vu le départ d'un bon nombre de ses membres pour l'armée, que le local soit fermé pour l'été. On voudra donc bien ne pas trop s'étonner si on trouve parfois la porte fermée.

Canfranc.

FEUILLE D'ERABLE

Les Dames Patronnesses de Saint-Boniface viennent de témoigner encore une fois que leur dévouement envers l'Hospice Taché est inlassable. Samedi dernier elles ont fait appel, par la "Feuille d'Erable", à la générosité de cette ville et de quelques-unes des paroisses de ce diocèse, et le public a répondu avec complaisance à ce nouveau mouvement de charité.

Les ardentes et aimables solliciteuses ont amassé la belle somme de 500 dollars, ce qui prouve que l'amour du pauvre est au coeur des citoyens de notre belle population, et qu'ils aiment à aider les religieuses qui prennent soin des abandonnés.

Les Soeurs grises ont reçu avec beaucoup de reconnaissance les boîtes de pièces blanches recueillies par les bonnes Dames Patronnesses pour leurs chères orphelines et vieillards nécessiteux. A la dévouée présidente de l'Association, à ses aides empressées, à toutes les charitables gens qui ont versé leur aumône, en cette occasion, elles adressent le plus gracieux merci en appelant sur eux les bénédictions du Seigneur sollicitées par elles et leurs protégés.

Communiqué.

PROCHAIN MARIAGE

Le 22 mai prochain, M. l'avocat Louis-Philippe Roy épousera Mlle Pauline Prud'homme, fille de l'honorable Juge Prud'homme.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Pirotton offrent leurs remerciements aux nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de leur fille bien aimée.

NOUVEAUX LEVITES

Dimanche, en la cathédrale de Saint-Boniface, Sa Grandeur Mgr Béliveau conférait la prêtrise à MM. les abbés Senez et Roy, tous deux de Saint-Boniface. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Blain, S.J., ancien professeur des deux nouveaux prêtres.

LA POLICE FEDERALE A MONTREAL

Montréal, 10. — L'inspecteur de la police fédérale, Bélanger, qui, avec ses lieutenants, a remis sa démission aux autorités d'Ottawa, est revenu à Montréal reprendre son poste en attendant une décision. Il déclare qu'il ne continuera certes pas à rechercher les insoumis si les autorités militaires s'en mêlent. "Je ne veux pas travailler avec eux, dit-il; les soldats et la police ont un rôle différent; leur rôle consiste à tuer et à être tué, tandis que le rôle de la police est de protéger la vie, et le résultat est que le travail de mes hommes est rendu inutile par l'intervention des soldats. Mon travail, par la persuasion, au lieu de la force brutale, amène des recrues à se rapporter volontairement. Nous avons agi poliment sans voir de troubles tandis que le contraire s'est produit chez les militaires. Si le travail est laissé aux soldats je sais que leurs méthodes amèneront des troubles."

M. Bélanger reste en fonction, car sa démission n'a pas été acceptée, mais il entend bien se tenir sur ses positions. En attendant, le nombre des insoumis augmente, les derniers chiffres portant à 6,790, dans la seule région de Montréal, le nombre des recrues manquant à l'appel.

RAID NAVAL A OSTENDE

Londres, 10. — La base sous-marine allemande à Ostende a été bloquée à la suite d'un nouveau raid de la marine anglaise, annonce ce matin l'Amirauté anglaise.

Un vieux croiseur, le "Vindictive" chargé de béton et de pierres, a été coulé à l'entrée du port. Les Anglais ont perdu un petit navire. Ce raid était dans le même but que celui qui fut fait le 23 avril avec de bons résultats à Zeebrugge. Le "Vindictive", qui vient d'être coulé à Ostende, avait pris part au raid de Zeebrugge et avait été endommagé. Son commandant avait été nommé capitaine en reconnaisance de son courage. C'est un navire de 5,750 tonnes qui a été construit en 1897.

Ce dernier raid a complété l'opération du 23 avril et les deux bases sous-marines allemandes se trouvent bloquées. Zeebrugge est encore bloqué et les Allemands ne peuvent pas s'en servir comme port de mer. Tous les efforts des Allemands pour faire disparaître ce qui obstrue le chenal ont été vains. Les aviateurs anglais sont toujours dans cette région pour rendre le travail des boches plus difficile et même inefficace.